COVID-19 Économie-0

Comment l'économie doit-elle muter pour renaître ?

— Philippe Tonolo —

LIVRE 1

La crise est désormais totale et globale. On se demande d'ailleurs si quelque chose n'est pas en crise ; cela devient si rageant que l'on aspire à ce que la crise soit en crise pour que l'on en finisse une bonne fois pour toutes et que l'on sorte de ce marasme.

Il ne s'agit pas ici de proposer un essai de plus parmi l'innombrable stock qui existe déjà, mais de mettre en lumière une idée simple et profonde qui aurait la vertu de tout changer. Une idée qui, en résolvant concrètement nos problèmes économiques du quotidien, aurait un pouvoir transformateur sur le long terme et ouvrirait la porte à un nouvel âge d'or pour les siècles à venir.

Les grandes ambitions porteuses de défis insensés ont souvent provoqué la risée des néophytes, mais quelques paris assez fous ont tout de même été gagnés. L'homme n'est-il pas finalement parvenu à poser un pied sur la lune, assez peu de temps après que cet objectif eut été fixé ?

Philippe TONOLO, entrepreneur, dirigeant, fondateur du Cabinet d'expertise en évolution économique (C3e) et du Mouvement des chercheurs dirigeants et entrepreneurs séniors (MCDES), docteur en sciences économiques.

Mouvement des Chercheurs Dirigeants & Entrepreneurs Séniors

Rassembler ceux qui font l'économie avec ceux qui la pensent

www.mcdes.fr

C3e Cabinet d'Expertise en Évolution Économique

www.ceee.info

Du même auteur

REBATIR L'ECONOMIE AVEC DES SARS
L'enjeu du XXIe siècle
(Livre 2)

Ces ouvrages existent en version papier et sont disponibles sur la plateforme TheBookEdition.com

© Philippe Tonolo juillet 2020
12 rue Emile Basly
62410 Hulluch
philippe.tonolo@orange.fr

ISBN : 978-2-9573730-1-7

Editions C3e
Cabinet d'expertise en évolution économique
12 rue Emile Basly
62410 Hulluch
http://www.ceee.info/

Couverture illustration : Raphaël Tellier
Dessins et illustrations : © Philippe Tonolo

Tous droits réservés – Philippe Tonolo - Hulluch - 2020

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

COVID – 19
ECONOMIE – 0

Comment l'économie doit-elle muter pour renaître ?

(Livre 1)

Avant-propos

De tout temps l'œuvre des forces de la nature, qu'elles soient créatrices ou destructrices, a souvent été une source de réflexions profondes chez les êtres humains.

On peut croire que l'humanité, pour assurer sa survie et son bien-être ici-bas, ne doit faire face qu'à une multitude d'aléas. Mais on peut aussi penser que rien n'arrive jamais par hasard et que la vie a un sens profond, qu'elle n'est pas le produit de forces absurdes dépourvues de finalité. Un phénomène nous dépasse et nous initie à trouver le bon chemin pour parvenir à la grâce.

La catastrophe naturelle nommée COVID-19, dont on ne mesure pas encore l'ampleur – mais qui déjà nous blesse par les pertes humaines enregistrées – met à plat nos économies contemporaines. Car cette fois, le phénomène n'aura épargné personne, en bousculant les habitudes de chacun sans exception. Cette catastrophe nous renvoie, d'une part, à l'écologie – c'est-à-dire au rapport que notre espèce entretient avec la nature – et, d'autre part, à nos problèmes économiques, ceux qui nous

enserrent désormais au quotidien. Nul ne peut rester insensible à une telle prise de conscience.

De telles épreuves nous invitent à nous interroger en nous incitant à mieux prendre en main notre sort.

Je ne doute pas que les médecins parviennent à mener à bien les réflexions que cette crise sanitaire suscite et à en tirer les conséquences pour le futur. En revanche, je crains qu'il n'en soit pas de même pour les économistes. C'est pourquoi, j'ose exposer un point de vue très différent de tout ce qui a été débattu jusqu'à présent en économie et introduire une idée véritablement nouvelle dans le débat public.

Car après la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale), il faudra très certainement s'attendre à ce que l'on ait à supporter une CRDS' (contribution pour le remboursement de la dette sanitaire). Et cela au moment même où il nous faudra redoubler de moyens pour redémarrer nos activités tombées en panne. Ce qui risque d'être terriblement pénalisant car « *à trop charger la mule, on finit par la mettre à genoux* ».

Dette après dette, on s'endette à n'en plus finir, on s'enlise et on s'entête sans réflexion plus profonde sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour rebâtir une économie plus adaptée aux enjeux et aux aspirations du moment.

Faisons preuve de lucidité : le moteur de l'économie contemporaine n'est plus assez performant pour couvrir nos besoins les plus légitimes et les plus pressants, ce qui explique le gonflement déséquilibré et insensé de nos dettes.

Diminuer la dette empêchera de satisfaire les besoins sociaux, l'augmenter ne fera qu'étouffer davantage le moteur économique déjà à demi asphyxié. Tous les experts se disputent pour défendre l'une ou l'autre de ces tendances, tentant parfois de trouver un arbitrage – un juste milieu – entre celles-ci, alors qu'aucune de ces deux pistes ne peut être la bonne, pas même celle du juste milieu.

La seule bonne piste est d'augmenter la cylindrée du moteur.

Voici donc la raison de ce texte, bref et original dans son propos.

Certes, les crises économiques n'ont pas manqué dans l'épopée humaine. Mais, face à une crise aussi cinglante et sans précédent dans l'histoire – un arrêt brutal de la quasi-totalité de l'activité économique – il doit y avoir un avant et un après la crise.

Ne rebâtissons pas le monde d'après de la même façon que celui d'avant, sinon il est fort probable qu'une autre crise, encore plus sévère, viendra balayer les vieux schémas d'un modèle économique dépassé auquel nous restons accrochés. Il nous faut

du neuf : un modèle économique plus robuste et adapté à l'avenir.

Je présente en huit points, non seulement une analyse de nos problèmes socioéconomiques vus sous un nouvel angle, mais surtout, et c'est en cela que cet essai est absolument inédit, je suggère une solution concrète, réaliste et immédiatement expérimentable pour refonder notre contrat social et bâtir une économie différente de celle que l'on a connue jusqu'à présent.

Dans les cinq premiers points, je soulève les problèmes sociaux et économiques clés ; ceux qui, résolus, auront, par la suite, un effet de levier en vue d'une transformation systémique. Le sixième point livre, en bloc, ce qui peut être une solution, un concept destiné à refonder l'entreprise et en explique les raisons. Les deux derniers points concernent le futur.

Le point 1, **un défi pour ce siècle**, met en avant le fait que l'incessant creusement des inégalités patrimoniales au sein de l'humanité est un problème de fond qui doit être pris à la racine afin d'être efficacement corrigé.

Le point 2, **malfaçon dans le contrat social**, explique que le problème des inégalités vient essentiellement de la propriété ; la propriété étant le socle de base du développement des richesses.

Le point 3, **coopérer oui, mais convenablement**, dénonce le fait que, sous couvert d'un semblant de coopération, l'intérêt de la force de travail est systématiquement en contradiction avec celui des détenteurs de capitaux, alors qu'il pourrait en être autrement.

Le point 4, **un système capitaliste sans capitaux**, met l'accent sur un problème crucial pour le développement économique qui n'a encore jamais été résolu : le manque de capitaux propres qui touche la majorité des entreprises.

Le point 5, **on ne peut plus diriger comme avant**, fait état de l'embarras du management contemporain dans les organisations et des désordres à la fois économiques et sociaux que cela engendre.

Le point 6, **une invention en devenir**, montre que les problématiques exposées précédemment peuvent être résolues par un concept novateur permettant une véritable refondation de l'entreprise.

Le point 7, **changement dans notre quotidien**, décrit ce qu'une refondation de l'entreprise apporterait de neuf à la société, aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux dirigeants et ensuite, par ricochet, aux fonctionnaires, retraités ainsi qu'aux jeunes.

Le point 8, **vers un avenir vertueux**, conclut cet essai en présupposant que la transformation de nos institutions pourrait changer les mentalités et élever

d'un cran le partage de meilleures conditions de vie à un groupe d'individus de plus en plus élargi.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin et prendre conscience de l'envergure de la dynamique intellectuelle qui sous-tend ce projet de transformation sociale, j'ai inclus une annexe comprenant deux parties. La première est intitulée **« Tous capitalistes ! »**, elle présente le successeur du capitalisme. Car des signes avant-coureurs l'attestent : nous vivons la fin d'un système et le remplacement du capitalisme nécessite un nouveau contrat social. Cette nouvelle genèse ouvrirait une voie vers « la route de la liberté ». La seconde partie explique pourquoi, malgré le peu de confiance généralement attribué à l'économie, il y a lieu d'« **accorder un certain crédit à la science économique ».** Car la science, qui est l'aventure humaine probablement la plus spectaculaire, nous a réservée et nous réserve encore d'incroyables surprises.

En des temps ordinaires, le scénariste prix Nobel de littérature, George Bernard Shaw, se plaisait à nous faire remarquer que : « *L'homme raisonnable s'adapte au monde. L'homme déraisonnable essaie d'adapter le monde à lui-même. C'est pourquoi tout progrès dépend de l'homme qui n'est pas raisonnable.* » Mais en ces temps extraordinaires, il ne nous reste plus qu'à tenter une déraisonnable preuve d'adaptation.

Cela étant, les propos que je tiens ne sont jamais excessivement compliqués et le discours dans son ensemble peut être saisi par toute personne qui s'intéresse à nos problèmes économiques et sociaux.

Je n'ai pas cherché à faire une démonstration, ni à fournir des explications, encore moins à être complet dans cette présentation. Je me suis simplement attaché à mettre en lumière, de façon sommaire et pédagogique, une idée qui pourrait être une solution aux deux problèmes majeurs qui enserrent toutes les économies du monde occidental : le chômage et la dette publique.

Ne figurent en notes de bas de page que quelques précisions ou définitions incontournables, n'ayant pas souhaité charger le texte avec des références, des renvois ou une bibliographie qui aurait été forcément dense et éclectique. Pour ceux, à juste titre, à qui ces justificatifs manqueraient, une thèse de doctorat sur ce sujet est disponible en libre accès en saisissant mon nom sur le site officiel de l'Université : www.theses.fr.

Conscient des nombreuses interrogations qu'un tel projet suscite, j'informe les lecteurs que j'anime un groupe de discussion sur le réseau LinkedIn : « Société A Responsabilité Sociale (SARS) ». Je m'emploie, avec grand plaisir, à répondre aux questions posées.

Philippe Tonolo
Hulluch, le 04-04-2020

« On peut résister à l'invasion d'une armée mais pas à celle d'une idée dont le temps est venu. »

Victor Hugo.

Un défi pour ce siècle

Pour un individu qui prendrait le recul d'observer la flèche de l'histoire humaine de ses débuts à nos jours, difficile de nier que l'humanité a aujourd'hui tout entre ses mains pour couler des jours heureux sur ce petit bijou de planète que l'on appelle Terre.

En effet, en ce début du XXIe siècle, l'humanité semble être parvenue à un nouveau point de départ reposant à la fois sur un fabuleux développement cognitif et sur une croissance sans précédent de sa population.

Il faut dire que la progression de la démocratie, du libéralisme et des sciences, jumelée à l'ère industrielle, a provoqué une élévation inégalée et générale du niveau de vie. Jamais auparavant, en aucun endroit de la planète, et en 300 000 ans d'histoire, une civilisation n'avait connu pareil essor.

Cependant, malgré cette brutale accélération du développement socioéconomique, la crise est désormais totale et globale. On se demande d'ailleurs si quelque chose n'est pas en crise ; cela devient si rageant que l'on aspire à ce que la crise elle-même soit en crise pour que l'on en finisse une

bonne fois pour toutes et que l'on sorte de ce marasme.

A ce titre, la situation économique en France est édifiante : 6 millions de chômeurs, 10 millions de pauvres, 2 400 milliards de dettes publiques, 63 000 faillites d'entreprises par an, 3,2 millions de travailleurs exposés à des risques psychosociaux, « gilets jaunes », etc. D'inquiétantes tensions sociales s'enracinent auxquelles s'ajoute désormais une crise sanitaire qui laissera probablement des traces indélébiles dans nos livres de comptes.

Quand bien même viendrions-nous à bout de nos problèmes écologiques, nous n'aurions en rien résolu les inégalités croissantes que l'on observe depuis des lustres et qui engendrent cette crise sociale.

L'un des économistes français les plus en vogue actuellement, Thomas Piketty, a effectué un travail de recherche monumental pour nous démontrer que les inégalités n'ont fait que se creuser au fil du temps et que le XXIe siècle continuera vraisemblablement à les accentuer. En outre, il constate que les inégalités se creusent naturellement et que la croissance économique n'est en rien correctrice de ce fléau. La solution, selon lui, serait d'instaurer un impôt progressif sur le capital afin d'éviter la spirale inégalitaire.

Cependant, cette solution ne contribuerait qu'à adoucir cette fatalité car seul un changement dans la clé de répartition des richesses permettrait d'éviter la dégringolade continuelle.

A ce stade, il nous manque donc assurément une idée. Une idée de grande portée qui aurait la force de remettre de l'ordre dans ce chaos, tout en posant le plan des fondations de l'économie du futur.

Les grandes ambitions porteuses de défis insensés ont souvent provoqué la risée des néophytes mais quelques paris assez fous ont tout de même été gagnés. L'homme n'est-il pas finalement parvenu à poser un pied sur la lune, assez peu de temps après que cet objectif eut été fixé ?

Malfaçon dans le contrat social

Dans ses réflexions, le philosophe Jean-Jacques Rousseau avait avancé qu'à l'aube du développement économique[1], pour quitter l'état de nature (autrement dit une vie humaine axée sur la chasse-cueillette) et bâtir une société fondée sur le travail, les êtres humains avaient tout intérêt à user d'un contrat social.

– les trois périodes fondatrices de l'histoire humaine –

[1] On pourrait s'accorder à parler d'économie à partir du moment où les êtres humains commencent à transformer la nature de façon réfléchie pour dépasser leurs besoins biologiques. L'économie peut alors se définir comme l'ensemble des processus de transformation de la nature par l'homme, agissant dans le cadre de rapports sociaux institutionnalisés, en vue de satisfaire des besoins en constant développement.

En effet, la capacité des êtres humains à transformer la nature les a conduits à parcelliser les tâches et à spécialiser les individus qui ne sont plus en mesure de produire eux-mêmes la majeure partie de ce qu'ils consomment. Cela conditionne donc leur appartenance à un groupe social et nécessite *a fortiori* un contrat social.

Or, depuis l'origine, le contrat social a été naturellement mal fondé. C'est ainsi que depuis toujours, les richesses se sont mal réparties au sein de l'humanité. Au fil du temps, ne faisant que se creuser, les écarts ont fini par engendrer d'énormes injustices sur le plan de la méritocratie ; celles-ci étant devenues des sources de tensions sociales de plus en plus insupportables.

L'anthropologue Alain Testart a étudié avec minutie la manière dont sont apparues les richesses au sein de l'humanité. Il montre qu'une multitude de facteurs composent le développement des richesses. Cependant, un facteur prédominant se détache de cet ensemble et agit comme une véritable lame de fond venant structurer et conditionner cette expansion : la propriété. La propriété a cours avant la monnaie[2], c'est une évidence : si la société se caractérise par les échanges, on ne peut toutefois monnayer que ce dont on est légalement propriétaire.

[2] Le marché ne viendra qu'après la propriété et la monnaie. Par conséquent, il est logique de s'intéresser en premier lieu à la propriété.

Aucune communauté humaine n'est parvenue à fonder de société sans la propriété. Il a fallu des siècles pour instaurer le droit de propriété, et une fois celui-ci instauré, le développement économique s'est envolé.

Cependant, la façon dont il a été institué dans le contrat social pose un problème considérable. On doit l'analyse de cette problématique à l'économiste Pierre Joseph Proudhon qui dénonce une erreur de compte. Il nous fait remarquer, qu'en réalité, « *la propriété permet de s'approprier le travail d'autrui* ». C'est parce que certains sont propriétaires des moyens de production qu'ils peuvent s'approprier le travail d'autrui.

Ce penseur avait souligné avec pertinence tout l'intérêt d'être propriétaire. En effet, c'est la seule façon d'éliminer l'extorsion de la plus-value que chacun apporte grâce à son savoir-faire particulier au sein d'une équipe de travail. De plus, cela permet en retour de percevoir la part substantielle et incalculable de profit que cette plus-value génère grâce à l'effort collectif.

De ce fait, selon lui, « *la loi sur la coalition était à refaire* » ; on dirait aujourd'hui « qu'il faut refonder l'entreprise ». Pour cela, il avait fait l'hypothèse que tous les travailleurs devraient être propriétaires de leurs moyens de production, afin d'éviter que la société ne se divise en deux classes : l'une riche et l'autre pauvre.

Proudhon est considéré comme le père de l'économie sociale et solidaire ainsi que de la coopération. De ses idées exposées dans son célèbre mémoire de 1840 sont nées, il y a à peu près 150 ans, les SCOP (on dit aujourd'hui société coopérative et participative), organisations où les salariés sont associés et *a minima* propriétaires de 51 % du capital.

Coopérer oui, mais convenablement

Les SCOP ont le vent en poupe. Il est démontré qu'elles résistent mieux aux difficultés puisque leur taux de pérennité atteint 68 %. Il existe en France un peu plus de 3 300 SCOP qui emploient environ 60 000 salariés. Leur nombre ne cesse de croître et la dynamique de création avoisine les 300 nouvelles SCOP chaque année.

Cela dit, bien qu'ayant une longueur d'avance, les SCOP conservent un certain nombre de défauts qui freinent considérablement leur développement.

Du point de vue de la propriété actionnariale, la SCOP prévoit qu'à *minima* 51 % des actions soient réservées aux salariés. Dès lors, une question se pose : pourquoi se limiter à 51 % et ne pas aller jusqu'au bout de l'idée, c'est-à-dire 100 % ? Eh bien oui, pourquoi la totalité du capital ne pourrait-elle pas être détenue uniquement par ceux qui produisent, comme Proudhon l'avait appelé de ses vœux[3] ? Réduire l'actionnariat aux seuls salariés acteurs dans

[3] On raisonne au niveau des atouts que confère le droit de propriété, faisant abstraction, pour l'heure, des possibilités matérielles – point sur lequel on reviendra par la suite bien entendu.

l'entreprise, c'est exclure les apporteurs de capitaux passifs et cela pourrait avoir une indéniable vertu morale.

Au sein d'une SCOP, une grande partie du bénéfice (40 à 45 %) est obligatoirement affectée dans les réserves non distribuables de l'entreprise, ce qui hypothèque le développement économique, puisque cela grève la redistribution.

De plus, le droit de propriété des actions n'est pas attribué de manière égalitaire. Ainsi, certains coopérateurs possèdent 2 % des actions – d'autres 5 %, 20 %, 30 % ou tout autre chiffre envisageable – tandis que d'autres peuvent en avoir aucune. On conçoit tout à fait qu'il y ait des différences de capacités et de potentialités entre les êtres humains et que, de fait, leurs salaires s'en trouvent différenciés. Mais, du point de vue de la répartition du droit de propriété, on voit mal la raison de ces inégalités.

Car rien n'empêche de concevoir, au sein de l'entreprise, un droit de propriété qui soit égalitairement et uniquement partagé entre ceux qui œuvrent directement au projet entrepreneurial.

Il est pourtant si simple de former une entreprise dans laquelle chacun possède un n-ième du capital social de la structure. Par exemple, dans une structure de cinq personnes, chacun possède 1/5 du capital, pour 10 personnes 1/10, 20 personnes 1/20, etc. La propriété est égalitairement répartie entre tous et

chacun s'engage à coopérer dans le projet entrepreneurial. Comme il n'y a pas d'actionnaires passifs, il n'y a pas de spoliation, c'est-à-dire d'accaparement injuste du profit réalisé par autrui.

Voici donc une solution élégante permettant de résoudre le dilemme opposant le capital au travail : réviser la répartition du droit de propriété au cœur de l'institution centrale du capitalisme qu'est l'entreprise. Tous les grands penseurs sont passés au travers de cette analyse et de la solution qui en découle, y compris Karl Marx. Dissertant sur le capital, il n'a pas songé, dans la dichotomie qu'il avait pourtant si bien su mettre en avant, à proposer de confondre la force de travail avec les fournisseurs du capital, et à ne faire qu'un avec les deux entités indispensables à toute activité productive : le capital et le travail.

Un système capitaliste sans capitaux ?

Autre point d'achoppement, pourtant largement dénoncé et qui laisse aussi perplexe que le précédent : le manque cruel de fonds propres de la quasi-totalité des entreprises.

On répertorie en France environ 290 grandes entreprises parmi les 3,8 millions de sociétés existantes que compte notre territoire. Mis à part ces grandes entreprises – et quelques ETI (entreprise de taille intermédiaire) – qui ont accès aux marchés financiers, le solde, représenté par les TPE-PME, souffre d'un manifeste déficit de capitalisation. Malgré son ampleur, ce problème gravissime n'a encore jamais été solutionné en dépit de tous les déboires qu'il entraîne sur la conjoncture économique.

Pour utiliser une métaphore, disons que le capital dans l'entreprise est comme le carburant d'un véhicule. Seul un réservoir convenablement rempli permet d'assurer les conditions d'un long trajet. Les entreprises ne valent que si elles sont pérennes, les faillites en bas âge ne font que dégrader la conjoncture économique et précariser l'emploi.

Les partisans des SCOP – qui à l'origine se voulaient être des sociétés de personnes et non des sociétés de capitaux – se sont d'ailleurs très vite rendu compte qu'on pouvait difficilement mettre en œuvre un projet entrepreneurial sans capital. C'est pourquoi ces sociétés de personnes se sont rapidement transformées en sociétés de capitaux. Il a alors fallu intégrer des actionnaires pour financer l'activité et, par conséquent, admettre que le plancher bas détenu par les salariés soit fixé à 51 % du capital pour avoir droit à la dénomination SCOP. Une SCOP aujourd'hui use couramment du statut juridique de SA (société anonyme), SARL (société à responsabilité limité) ou SAS (société par action simplifiée).

Une entreprise peut se résumer à trois composantes essentielles : un projet, des êtres humains et un capital. Il est évident que sans la réunion conjointe de ces paramètres qui constituent un système, toute initiative devient illusoire. Faute de capital, les deux premières composantes demeurent en règle générale au point mort. Aujourd'hui, il est devenu extrêmement laborieux de démarrer ou de développer une entreprise sans financement alors que c'était une chose relativement aisée par le passé, notamment à l'époque des Trente Glorieuses. En effet, durant cette période, bon nombre de créateurs parvenaient à bâtir des affaires avec peu de moyens en poche. De nos jours, cette facilité est *quasi* révolue, sans ticket d'entrée au démarrage, envisager un essor devient compliqué.

C’est pourquoi il est crucial de capitaliser progressivement et massivement l’ensemble des entreprises par un processus universel. De plus, il est possible de jumeler ce processus avec un dispositif qui permettrait, par la même occasion, de démocratiser l’accès à la propriété des moyens de production. On expliquera par la suite comment, aujourd’hui, on peut judicieusement mettre en œuvre une telle combinaison car, sans capital, le système capitaliste ne peut pas tourner à plein régime.

On ne peut plus diriger comme avant

Le sentiment permanent d'être exploité au travail, les risques psychosociaux qui enserrent chaque jour le travailleur, le manque de bien-être au sein des entreprises, nécessitent une révision de la gouvernance. Les temps présents réclament l'invention d'une nouvelle philosophie de management.

Le management des organisations est aujourd'hui critiqué et décrié de toute part. Notre société enregistre un monumental gâchis sur un plan économique et social étant donné que nombre d'entreprises sont mal dirigées.

Bien que l'acte de diriger soit reconnu comme un élément décisif dans la marche d'une organisation, aucune formation n'est actuellement en mesure de répondre aux besoins express des dirigeants. Ceux-ci sont démunis face aux enjeux et aux exigences complexes du monde d'aujourd'hui dans lequel les individus sont devenus difficilement gouvernables. La tâche des dirigeants modernes est si immense qu'elle impose une formation certifiée à la hauteur de ce qui les attend. Car, on ne naît pas dirigeant, on le devient…

Comment acquérir par soi-même un supplément d'âme, donner de l'épaisseur à sa personnalité, devenir un modèle de sagesse et de compétence, croître en intelligence globale, en culture générale, parvenir à faire grandir les autres, les diriger tout en les laissant parfaitement libres ? Comment être le perpétuel visionnaire des stratégies gagnantes ? Tel est le défi des temps à venir pour redonner notoriété et dignité à l'art de diriger.

Apprendre à trouver le juste milieu entre fermeté, bienveillance et mansuétude n'est pas une évidence, cela nécessite un travail spécifique sur soi et une longue expérience.

Harassés par les soucis du quotidien, les dirigeants n'ont pas le moindre instant libre pour exposer leurs difficultés et moins encore pour penser à des solutions libératrices.

Le métier de dirigeant étant devenu un exercice très spécial face aux difficultés socioéconomiques des temps présents – auxquelles se rajoute la délicate tâche de la gouvernance des individus – il nécessite une formation particulière qu'aucune école ne propose.

L'implication sincère des acteurs est aussi une problématique de taille. Les SCOP ont fondé leur succès à partir de la devise « un homme, une voix ». Avoir son mot à dire est certes un progrès non négligeable mais le management moderne doit viser

plus haut et s'offrir le luxe de proclamer « un homme, une voie ».

Il n'est pas difficile aujourd'hui de se rendre compte combien l'entreprise a échoué, non pas dans son ambition première (celle de renouveler l'ordre du monde), ni dans sa fonction économique, mais dans sa fonction sociale. Le XXIe siècle sonnera le glas de la firme hiérarchisée et militarisée.

Ainsi, il devient indispensable de remplacer un management archaïque et barbare par un management moderne et singulier, adapté aux conditions du moment.

C'est pourquoi face à un tel enjeu, il manque de toute évidence une formation diplômante de haut niveau, sans laquelle il ne devrait pas être permis d'exercer un tel métier (comme c'est le cas pour un grand nombre de professions). On a bien reconnu toute l'utilité de délivrer un permis de conduire avant d'être au volant d'un véhicule ; pourquoi n'en serait-il pas de même pour la conduite d'une entreprise ? Pour exercer des métiers responsabilisants tels que chirurgien, avocat, ingénieur, expert-comptable, etc., un diplôme reconnu est exigé, mais pas pour celui de dirigeant d'entreprise. Une telle barrière à l'entrée, nécessitant un diplôme, mettrait les dirigeants en capacité d'exercer légalement leur métier. Elle assurerait également une bonne et saine gestion des ressources autant capitalistiques qu'humaines au sein des entreprises, consolidant ainsi le tissu économique.

Par ailleurs, si l'on considère que le dirigeant du XXIe siècle, malgré la particularité de sa fonction, demeure un homme comme les autres, il n'y a aucune raison pour qu'il possède une part plus importante de propriété ou qu'il supporte un risque capitalistique plus important qu'un autre, suivant un principe d'équité. Ses qualités et ses compétences exceptionnelles, s'il en est, peuvent être prises en considération dans la rémunération salariale que le groupe saura lui accorder démocratiquement.

On ne peut plus diriger comme avant. Aujourd'hui, il faut s'armer correctement pour être en mesure de faire face aux difficultés complexes qui traversent tous les domaines de l'entreprise comme ceux de la psychologie humaine.

Une invention en devenir

Récapitulons les quelques points critiques qui se sont dégagés de la présente analyse sur notre développement économique et proposons une manière efficace de corriger ces anomalies.

Dans le modèle actuel, il a été remis en cause :
– la répartition inégalitaire et incomplète du droit de propriété dans le cadre de l'entreprise (qui est au fondement du capitalisme – cf. Annexe) ;
– l'insuffisance notoire de la capitalisation d'une grande partie des entreprises (TPE, PME, PMI) ;
– l'absence d'un diplôme reconnu et propre au métier de dirigeant.

Il s'agit en fait de parfaire la conclusion de Proudhon (« *refaire la loi sur les coalitions* »), de l'approfondir et de l'adapter aux conditions du moment, c'est-à-dire de refonder l'entreprise au regard des temps actuels.

Imaginons…

Partant de ce constat, il est possible de corriger d'un seul trait les trois points critiques précédemment repris en forgeant un nouveau modèle d'entreprise que l'on baptiserait : SARS (société à responsabilité

sociale) ou EURS (entreprise unipersonnelle à responsabilité sociale).

Cette SARS, entreprise moderne dont on aurait rebâti les fondations, reposerait sur un trépied.

• Le premier pilier de ce trépied, destiné à contrecarrer l'inégalité et l'incomplétude de la répartition du droit de propriété au sein de l'entreprise, est extrêmement simple à saisir.

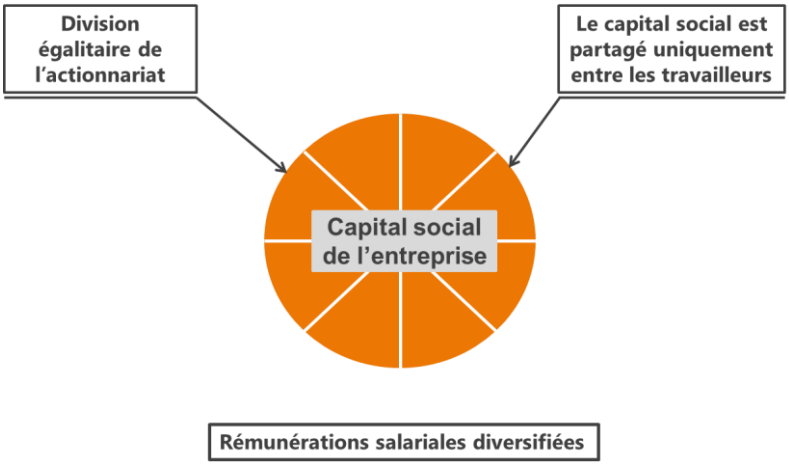

– Répartition actionnariale égalitaire et réduite aux salariés –

Dans l'entreprise moderne :

– Les acteurs sont tous propriétaires égalitaires des moyens de production. Dans ce type d'organisation,

il n'y a pas d'actionnaires passifs, tous sont impliqués, suivant leurs compétences, dans la marche de l'organisation. Les acteurs s'engagent à collaborer, un contrat de coopération remplace alors le contrat de subordination (contrat de travail) en usage dans l'entreprise classique.

Certes, la propriété ne garantit pas l'engagement au travail mais elle le favorise et lui confère manifestement tout son sens. Fait important, la propriété valorise pleinement l'engagement. Sans elle, l'acteur serait dépossédé d'une partie essentielle du résultat de son investissement.

– Si le droit de propriété est réparti de façon égalitaire, pour autant les salaires demeurent diversifiés. La transparence est la règle, les grilles de rémunération sont fonction des talents, du degré d'implication, des savoirs et de l'expérience de chacun. On pourrait aussi déterminer que le salaire le plus élevé ne doit pas dépasser n fois le moins élevé.

> Il est indispensable d'expliquer pourquoi il est crucial de répartir de manière égalitaire le droit de propriété dans la division du capital. Cette problématique est en effet le cœur de toute l'injustice économique qui, depuis l'origine du développement, pervertit le contrat social.
>
> Il y a deux raisons à cela, clairement identifiées et mises en lumière par P. J. Proudhon en 1840. Pourtant, jusqu'à présent, personne n'a su répondre à ces problématiques de façon satisfaisante. L'activité économique s'est donc construite sur la base de deux erreurs de compte qui engendrent une injustice.

Pour bien comprendre ce dont il est question, je suggère d'éclairer cette double expropriation à l'aide de deux exemples simples et volontairement vulgarisés[4].

La première erreur de compte concerne l'appropriation immorale, par le détenteur du capital, de la plus-value qu'un salarié apporte (par la maîtrise de son art) à l'objet sur lequel il a travaillé. Proudhon estime qu'il s'agit là d'un vol.

Afin de saisir le glissement qui s'est opéré au cours du temps et pour illustrer ce malaise, imaginez que vous êtes propriétaire d'un tronc d'arbre et que, grâce à votre travail, vous le transformez en une pirogue. Vous pouvez affirmer que cette pirogue est à vous, quoi de plus normal ? Mais, si étant propriétaire d'un tronc d'arbre, vous employez un salarié pour le façonner en pirogue et qu'ensuite vous revendiquez après coup la propriété de la pirogue, alors vous expropriez ce salarié d'une partie de la valeur ajoutée qu'il a apportée à cet objet. Autrement dit, la force de travail n'est pas rémunérée à la hauteur de la valeur finale de l'objet ainsi transformé.

D'une façon générale, dans une entreprise, les capitalistes empochent les plus-values que les salariés ont apportées grâce à leur force de travail.

Voilà donc un premier problème !

Pour illustrer le second, il est utile de revenir sur l'exemple célèbre fourni par Proudhon : l'obélisque de Louqsor.

L'obélisque de Louqsor, désormais visible place de la Concorde à Paris, est un présent offert à la France par l'Egypte dans les années 1830, transporté par voie navigable et arrivé en position horizontale.

Pour ériger l'obélisque sur sa base, il fallut une multitude de cordes et les efforts de près de deux cents grenadiers pendant toute une journée. Chacun imagine aisément qu'un seul grenadier, en deux cents jours, n'aurait jamais

[4] La réalité est éminemment plus complexe et distordue mais comprendre le principe de base est déjà un grand pas en avant.

pu venir à bout d'une telle tâche. Car cette force immense, qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts mis en commun, n'est nullement comparable à l'addition de la force fournie par chacun successivement.

Ainsi, cette force collective représente autre chose que la simple addition des énergies particulières de chacun des individus ayant participé à l'ouvrage. Elle dégage, dans son unité, une énergie supérieure à la somme des énergies individuelles apportées. Il s'agit d'une propriété naturelle, une propriété émergente, propre à une collusion d'éléments intangibles et que les théoriciens des systèmes ont généralisé avec une formule célèbre : « *Le tout est plus que la somme de ses parties.* » Le rassemblement des participants constitue le fondement d'une force immanente supérieure à la somme des forces individuelles de ces mêmes acteurs pris isolément. Leurs efforts mis en commun provoquent un tout, un impact unique : deux cents grenadiers n'équivalent pas à deux cents fois un grenadier.

En transposant ce principe au domaine économique, on déduira que la résultante de deux cents ouvriers mettant leurs efforts en commun pendant une journée n'est pas égale à ce qu'un ouvrier peut produire en deux cents jours.

On peut faire un parallèle et admettre qu'un espace à cultiver, un édifice à bâtir, une entreprise à mener, en fait, tout projet nécessitant de conjoindre l'effort d'une multitude d'individus, représente l'équivalent d'un obélisque à soulever.

Le raisonnement s'impose de la même façon au sein de toute entreprise. Presque tous nos projets entrepreneuriaux – et cela sera encore plus vrai demain – exigent un concours de travaux et des talents si divers, qu'un seul homme n'y suffit jamais.

Cette propriété naturelle des systèmes vivants (des cellules aux êtres humains) et qui émerge de l'agglomération d'un ensemble d'unités vivantes, ne

dépend ni des participants, ni des organisateurs (par conséquent, ni des travailleurs, ni des propriétaires). Il s'agit d'une caractéristique ontologique de la nature. De ce fait, elle ne peut appartenir à personne en particulier. C'est pourquoi la seule façon de répartir la résultante de cette propriété singulière est de la diviser en parts égales entre les acteurs ayant participé à l'effort collectif. Faire autrement conduirait à une injustice flagrante. Car, en empochant sournoisement cette différence non quantifiable – entre ce qu'un groupe uni est en capacité de produire et ce que chacun effectue seul en dehors de l'union collégiale –, le capitaliste soustrait aux travailleurs le produit de leur force collectivement rassemblée. De ce simple fait découle toute l'injustice de nos modèles économiques depuis l'origine des temps.

Cette remarque ne vaut peut-être que pour l'épaisseur d'un cheveu dans l'intégralité du discours économique qui s'est édifié depuis deux siècles et demi, mais c'est ce cheveu qui est tout !

Le problème étant ainsi posé, on voit que la seule façon de le résoudre est que les actionnaires et les travailleurs soient strictement confondus au sein d'une unité de production. Autrement dit, le capital doit fusionner avec le travail dans un esprit d'unité et de justice économique.

Rectifier cette erreur de compte, c'est redresser toute l'inclinaison du système économique. Un esprit avisé ne manquerait pas de lui redonner la droiture requise.

Ces deux raisons ont rendu notre modèle économique actuel totalement bancal et expliquent pourquoi, il est voué, à terme, à l'effondrement. Fondé sur une injustice, il finira par périr, nous indiquant qu'il est temps de passer à autre chose.

Par conséquent, il serait stupide de songer à reconstruire l'économie sur ces vieilles bases.

- Le second pilier s'appuie sur une double combinaison permettant à la fois de capitaliser

l'entreprise de manière satisfaisante et de doter chaque acteur de la part de propriété lui revenant de bon droit.

– La capitalisation de l'organisation est dynamique : chaque agent économique bénéficie d'un capital de 20 000 euros (montant éventuellement ajustable suivant les secteurs d'activité), exclusivement destiné à être investi dans le capital d'une SARS. Ce capital fait l'objet d'un emprunt bancaire cautionné par la puissance publique[5] et constitue une partie des fonds propres variables de la structure. Le capital total sera donc équivalent à 20 000 euros que multiplie le nombre de salariés participant à l'organisation. Ainsi, une entreprise unipersonnelle aurait un capital social de 20 000 euros, une entreprise bi-personnelle un capital social 40 000 euros, une entreprise de 10 salariés un capital social de 200 000 euros, etc.

[5] En date du 16 mars 2020, le Président Emmanuel Macron promet de garantir 300 milliards d'euros de prêts bancaires destinés aux entreprises (PGE : prêts garantis par l'Etat), de quoi potentiellement lancer l'expérimentation de quelques SARS si une volonté politique pouvait ouvrir la voie à une telle innovation sociale.

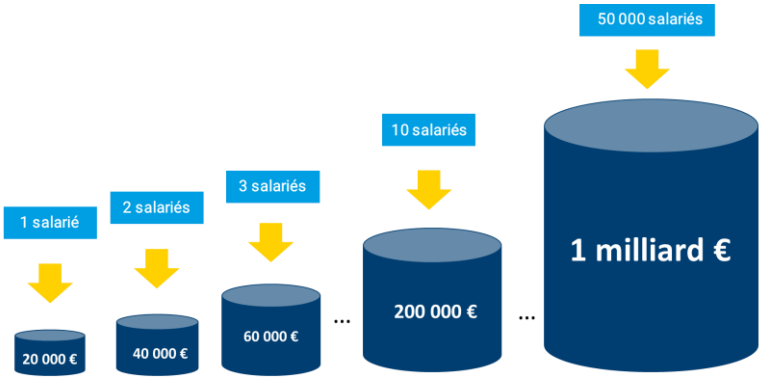

– Capitalisation dynamique des entreprises –

Étant donné que le capital dont bénéficie une personne physique a impérativement vocation à être apporté au capital d'une SARS, on conçoit que c'est la SARS (personne morale) qui supporte la charge financière de son propre capital social. C'est donc l'entreprise qui rembourse le prêt (l'apport en capital de tous les salariés) grâce à tout ou partie des premiers profits réalisés. Quand l'emprunt individuel de chacun est soldé, la caution est levée et les parts de capital social, attribuées à chaque personne physique ayant participé au projet d'entreprise, constituent un début de patrimoine.

Il n'est pas difficile de saisir qu'avec ce mode de financement des entreprises (petites ou grandes), utilisé largement, un système boursier n'est plus nécessaire pour faire fonctionner l'économie, sonnant le glas de la spéculation financière.

On ne cherche pas à remettre en cause le fait que ce soient les propriétaires du capital qui contrôlent l'entreprise, on incite tout simplement les travailleurs à devenir propriétaires afin qu'ils puissent plus aisément maîtriser à la fois leur destin individuel et collectif.

• Le troisième pilier est la formation du dirigeant, prérequis essentiel pour gérer ce type de structure.

– Le dirigeant est spécialement formé pour agir dans un cadre institutionnel refondé, il reçoit une formation avant-gardiste, humaniste, écologiste et adaptée aux enjeux complexes du monde moderne. Ainsi diplômé, il aura la charge de développer l'esprit entrepreneurial des acteurs au sein de la SARS et s'engagera à rejoindre une Fédération de SARS pour coopérer dans un intérêt collectif.

Il est indispensable que le dirigeant soit spécialement formé. En effet, garant du bon investissement, il aura des comptes à rendre à la société d'un point de vue social et environnemental. Situation logique, puisque le capital des SARS, cautionné par la puissance publique – c'est-à-dire nous tous – doit garantir que l'investissement humain s'effectue bien selon une ligne de conduite sociale, éthique et écologique, où chaque citoyen en tant qu'acteur économique a sa propre responsabilité.

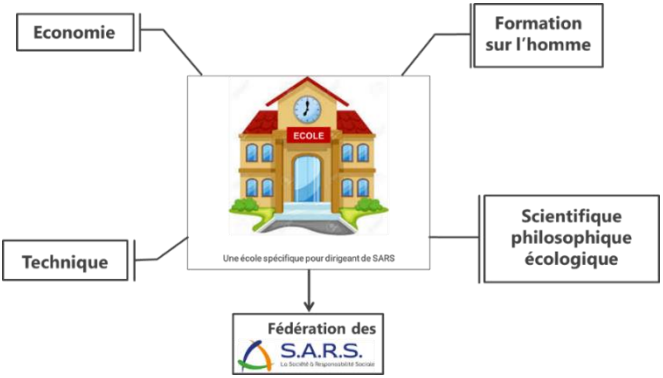

– Des dirigeants spécialement diplômés pour diriger des SARS –

En résumé cette conception se formalise très simplement :

Nouvelle répartition de la propriété des moyens de production / capitalisation systématique des entreprises / formation diplômante des dirigeants.

Schématisons les caractéristiques de l'entreprise moderne, conçue en contrepoint de l'entreprise classique. Cette entreprise moderne est destinée à devenir le nouveau moteur économique du siècle présent car si rien ne change du point de vue de l'entreprise, le tissu économique continuera à se dégrader.

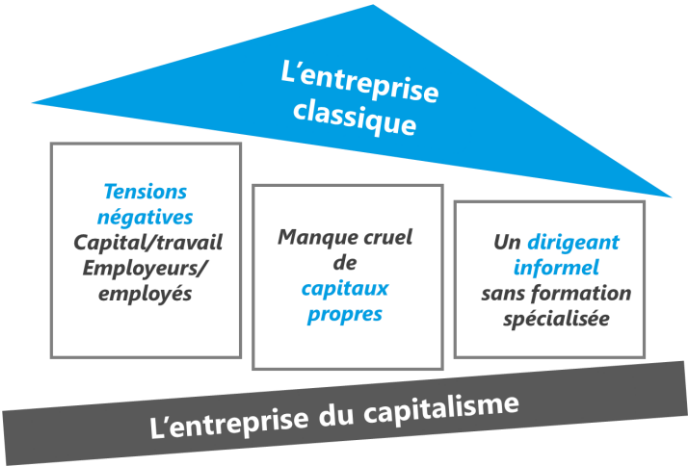

– L'entreprise classique devenue une structure bancale dans le monde actuel –

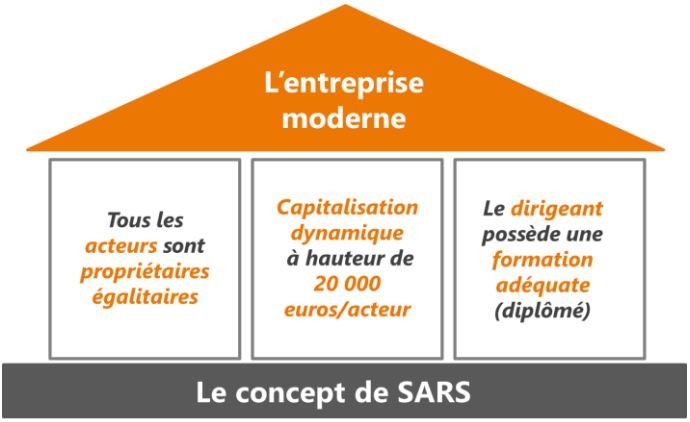

– Transformation de l'entreprise classique en entreprise moderne –

Citons ci-après quelques-uns des avantages que la SARS détient intrinsèquement au regard des anciens modèles (SCOP ou autres).

– Être propriétaire égalitaire des moyens de production de l'entreprise dans laquelle les agents économiques sont employés les rend non licenciables économiquement[6]. Cette stabilité au niveau de l'emploi assure un confort psychologique non négligeable. Ce partage égalitaire de la propriété est le seul moyen de préserver la justice au sein d'une communauté et de répartir les pouvoirs de manière équitable. Il est ainsi plus motivant de s'investir au long cours dans un projet d'entreprise. En misant sur le long terme et en recevant une part significative du profit éventuel, chaque agent gagnera en motivation. Ajoutons que ce profit (sauf lorsqu'il est affecté en réserves) est, soit distribué (il augmente alors le pouvoir d'achat), soit réinvesti (en vue du renouvellement de matériels, développement de l'entreprise, etc.). Dans les deux cas, il sert au développement économique, créant ainsi une relance, soit par la consommation, soit par les investissements.

– Les salariés, tout comme le dirigeant, sont libérés de la pression des actionnaires. Les acteurs font partie d'une entité qu'ils partagent avec d'autres. L'entreprise devient un bien commun.

[6] Chaque agent économique s'engage dans une SARS en signant un contrat de coopération mais, en cas de non-respect de cet engagement, il peut être exclu de l'entreprise.

– Le fait d'avoir un dirigeant convenablement formé à un nouveau mode de management et diplômé à cet effet, assure aux salariés le confort d'être encadré par un manager à la fois bon gestionnaire et humaniste.

– Toute entreprise peut être modernisée, c'est-à-dire transformée, reprise ou être créée sous forme d'une SARS ou EURS.

– Comme la SCOP et attendu que la loi le permet, la SARS bénéficie d'une exonération de CET (contribution économique territoriale) puisque plus de 50 % des salariés détiennent le capital de l'entreprise, ce qui favorise sa compétitivité.

– Au contraire de la SCOP, qui ne corrèle pas pouvoir démocratique et pouvoir capitalistique[7], la SARS promeut l'égalité intégrale, car le partage égalitaire du droit de propriété entraîne *de facto* l'égalité démocratique (chacun possédant une part de pouvoir proportionnelle au n-ième de capital détenu).

– À terme, les SARS pourraient même être dispensées de cotisations chômage (puisque le processus assure aux acteurs engagés un renouvellement du capital d'amorçage en cas d'échec de leur projet entrepreneurial, en lieu et place d'une allocation compensant la perte d'emploi). Encore un bon

[7] Les SCOP avancent « un homme, une voix », cependant le collège salarial détient 65 % des voix, 35 % des voix sont réservées aux actionnaires non-salariés. Par conséquent, en réalité ce n'est pas vraiment « un homme, une voix ».

moyen d'abaisser mécaniquement le coût du travail et de rendre les SARS plus compétitives, tant sur un plan national qu'international.

– La SARS est une solution au financement des retraites. En effet, une personne ayant réalisé toute sa carrière au sein de diverses SARS, aura touché, en plus de ses salaires, le résultat de tous les profits réalisés au cours de ses années de service. De plus, au moment du départ en retraite, elle récupèrera les 20 000 euros d'apport qui en principe ont été antérieurement remboursés.

– Il ne peut plus y avoir de conflit entre salariés et actionnaires, étant donné que leurs intérêts sont strictement confondus. Tous les salariés sont actionnaires à parts égales et par conséquent tous les actionnaires sont nécessairement salariés. Un tel cadre de travail minimise les tensions dans l'organisation et facilite l'émergence d'une stratégie cohérente.

– Le dirigeant a incontestablement moins de pression sur les épaules d'un point de vue capitalistique ; le risque qu'il assume est bien moindre puisqu'il n'assure plus, à lui seul, la responsabilité de la capitalisation de l'entreprise. Engagé solidairement au sein de la Fédération des SARS, il bénéficie d'un soutien à tout moment et peut ainsi mettre son énergie et son habileté dans le management de l'organisation plutôt que dans la levée des capitaux nécessaires à sa pérennité.

– Les SARS ne sont pas délocalisables.

– Les fraudes fiscales, les abus de bien sociaux ou les délits d'initiés des dirigeants sont difficilement envisageables dans une SARS.

– Le partage de la propriété au sein de l'entreprise encourage chaque propriétaire à rendre compte à autrui et à s'autocontrôler. Le pillage interne et le chapardage que l'on observe fréquemment dans les entreprises, deviennent plus compliqués. La transparence devenant la règle lorsque que l'on divise la propriété entre tous, chacun se sent le devoir de veiller au grain.

– Une coopération convenable entre les agents économiques exige de mettre chaque membre sur un pied d'égalité en éliminant les distorsions aléatoires (comme c'est le cas dans les SCOP). Ceci nécessite d'instaurer une coopération à une échelle encore plus grande. C'est pourquoi une Fédération des SARS s'engagerait à donner les moyens aux SARS de coopérer entre elles ; à l'instar des individus, les organisations devant collaborer dans l'intérêt général de l'économie.

– Une SARS se transmet sans la moindre difficulté[8], à la différence des autres formes d'entreprise pour lesquelles la transmission pose d'énormes complications. Ces problèmes de transmission-reprise

[8] On remplace un dirigeant diplômé par un autre dirigeant diplômé, les 20 000 euros de capital du dirigeant sortant sont remplacés par les 20 000 euros de capital du dirigeant entrant. Il en est de même pour toute autre entrée/sortie d'un acteur.

d'entreprises représentent un enjeu considérable pour l'emploi. En effet, environ 185 000 entreprises sont susceptibles d'être cédées chaque année, ce qui représente quelque 750 000 emplois à sauvegarder et 150 000 postes à créer (rapport du 7 juillet 2015 de Fanny Dombre-Coste remis à Emmanuel Macron).

– La caution de la puissance publique permet d'imposer une barrière à l'entrée qui garantit la réalisation de projets entrepreneuriaux éthiques et écologiques.

– On pourrait encourager les consommateurs à être écologiquement et socialement responsables en leur proposant des produits et services « Made by SARS ».

– La SARS est un mode d'organisation qui peut s'exporter : on peut en effet créer des SARS partout dans le monde.

Réalisons…

Dans un premier temps, il conviendrait d'expérimenter ce nouveau modèle à petite échelle, sur un territoire donné, afin d'évaluer si les bénéfices économiques et sociaux attendus en théorie se vérifient bien dans la pratique.

Si tel est le cas, on pourrait alors faire de cette nouveauté une idée pour l'avenir, en visant à créer ou à transformer de manière très progressive toutes les entreprises volontaires pour évoluer vers cette

forme modernisée. Vérifiées à petite échelle, les vertus de cette transformation deviendraient ainsi profitables à l'ensemble de l'économie, avec tous les bienfaits qu'une telle avancée serait en mesure d'apporter sur un plan social.

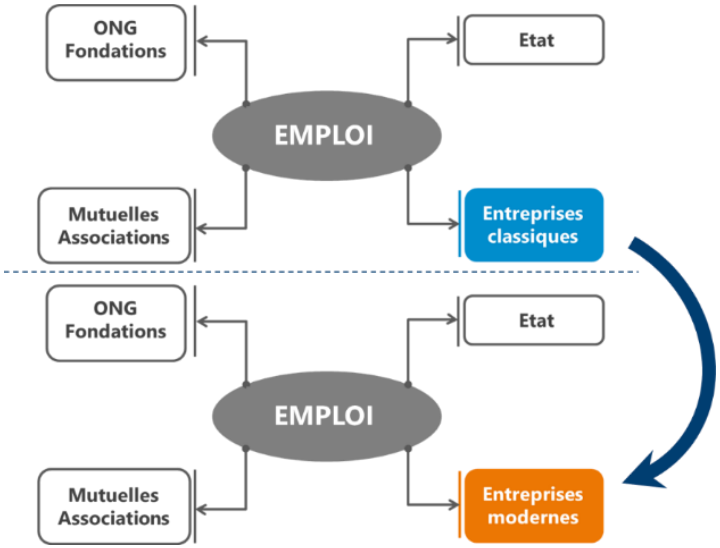

– Idée pour une transformation positive de notre modèle économique –

A bien y réfléchir, il s'agit là d'une idée simple mais qui transformerait véritablement et profondément la société, de façon silencieuse et dans un laps de temps relativement raisonnable. Car les SARS améliorent le sort de la masse populaire sans jamais nuire, en aucune façon, aux acquis des uns et des autres. Il ne s'agit plus de prendre aux riches pour

redistribuer aux pauvres mais de construire un dispositif collectif et solidaire qui permettrait à chacun de s'épanouir plus facilement et de trouver sa voie pour se réaliser avec plus de sûreté.

Jusqu'à présent la seule idée que les économistes ont eue pour corriger ces imparables inégalités a été de taxer les riches pour redistribuer de manière plus ou moins équitable le produit de ces taxations. Ce saupoudrage global n'a jamais permis à quiconque de s'élever. Comme le fait remarquer à juste titre le Président de la République Emmanuel Macron : « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas. Les gens pauvres restent pauvres, ceux qui tombent pauvres restent pauvres…* »

Il est incontestablement ingénieux de changer la clé de répartition des richesses – de faire en sorte que, par construction, les riches deviennent moins riches et les pauvres moins pauvres[9] – et d'offrir à tous la chance de pouvoir s'élever en travaillant dans des conditions plus enviables et profitables[10].

On peut dire que la démocratie réussit quand l'environnement économique et social met à la disposition de chacun des moyens suffisants pour être à même de maîtriser son propre sort et être en

[9] Car la distribution des fortunes découle de la répartition du droit de propriété au sein des entreprises qui ont vocation à distribuer les richesses (d'où la SARS qui en modifie la clé de répartition).
[10] D'où l'octroi pour chaque citoyen qui le souhaite, d'un capital remboursable permettant de démocratiser l'accès à la propriété de moyens de production.

mesure de participer individuellement à une œuvre collective.

Récoltons…

Cette refondation de l'entreprise offre un avantage majeur : celui de relancer l'économie par la création d'emplois viables sans avoir à dépenser des sommes faramineuses.

En effet, la dynamique impulsée par le concept de SARS permet de construire un cercle vertueux à partir de l'existant.

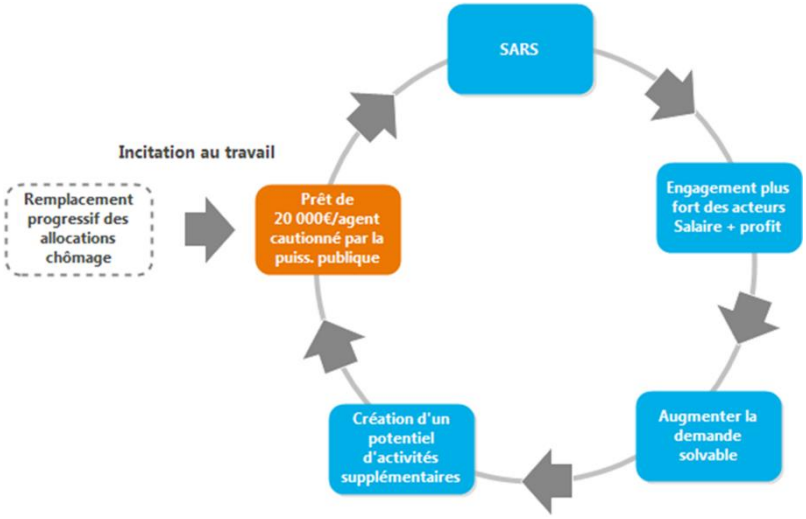

– Processus auto-régénérateur assurant la pérennité de la dynamique de l'emploi –

Chacun est à même de comprendre que, si l'on souhaite relancer l'économie de façon significative, il est nécessaire « d'amorcer la pompe ».

Plutôt que de continuer à allouer des aides sociales souvent inefficaces (voire parfois contre-productives), il serait plus pertinent d'attribuer un capital à tout membre de la population active qui souhaiterait en faire l'usage afin de s'approprier le fruit de son travail. Faisant l'objet d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire classique, ce capital serait uniquement destiné à être investi dans une SARS ou une EURS.

La propriété privée a incontestablement constitué une voie efficace pour élever les conditions de vie des individus. Pourtant, les salariés estiment qu'ils manquent de considération au sein des entreprises actuelles et les dirigeants prétendent que leurs employés sont peu impliqués. Le partage de la propriété au sein d'une SARS pourrait représenter un remède à ce ressentiment. Sans compter que, comme l'a défendu Proudhon : « *Nul n'est plus fort de caractère, plus prévoyant, plus persévérant que le propriétaire* » et que « *(…) ainsi, la propriété ajoute à l'être humain, l'élève en force et en dignité* ». La propriété est émancipatrice, créatrice d'un développement social efficace et génératrice d'ordre, de lois, de droits civils et de paix.

Elle favorise aussi l'engagement au travail, bien que ce dernier dépende davantage d'un certain nombre de facteurs psychologiques que les

dirigeants de SARS, formés dans cette optique, doivent être en mesure d'animer et d'incarner. Car, en dehors du fait que la propriété a des vertus responsabilisantes, elle offre un cadre incitatif à l'engagement des acteurs qui se sentent bien plus impliqués que lorsqu'ils n'étaient que de simples salariés. Une telle disposition place d'emblée le dirigeant dans un cadre facilitateur et met les acteurs en condition de se motiver eux-mêmes.

Les employés de SARS perçoivent un salaire ainsi qu'une part significative du profit collectivement acquis et qui leur revient de droit (ce profit pouvant être distribué, réinvesti, ou placé en réserves). Face au seul salaire que distribue l'entreprise classique (même complété par un intéressement ou une participation), un tel gain est très certainement décisif pour préférer travailler dans une SARS.

Lorsque ce profit est réinvesti, il permet à l'économie de se développer en faisant croître l'activité par l'investissement. Quand le profit est distribué, il augmente ainsi le pouvoir d'achat et permet la croissance par la consommation.

Cette croissance de l'activité économique, suscitant mécaniquement un développement de l'emploi, se finance grâce aux capitaux cautionnés par la puissance publique. On a ainsi créé un cercle vertueux qui est raisonnablement sécurisé. Avec cette forme d'entreprise moderne, l'employabilité a raison des logiques purement financières en incitant

tous les acteurs à participer au grand œuvre de la société : celui d'un travail pour tous !

Car le chômage n'a pas toujours existé. Le recensement de 1896 ayant tenu à faire apparaître les individus sans emploi[11], c'est à partir de l'année 1906 que la catégorie « chômeur » est statistiquement établie. Dès lors, les entreprises ont pu considérer comme un acte de gestion le fait d'envoyer une partie de leurs salariés au chômage. C'est pourquoi, dans les années trente, on constate l'apparition d'un chômage de masse au moment où celles-ci appliquent à la gestion de leur personnel, les techniques de rationalisation du travail. L'Etat ayant décidé que les chômeurs devaient être secourus – indemnisés – l'assurance chômage verra le jour, en plus de la sécurité sociale.

Cette solution de facilité ayant été légalement, économiquement et juridiquement instaurée, le traitement social du chômage va faire taire les scrupules des firmes. Les entreprises échappent ainsi à leur responsabilité sociale sans que personne n'y trouve à redire.

Il est d'ailleurs curieux qu'en 2006 personne n'ait songé à fêter le centenaire de l'anniversaire de la naissance du chômage. C'est probablement parce que le chômage, qui était apparu au départ comme une solution pour les entreprises, était par la suite devenu un problème pour la société. Sans doute

[11] C'est en 1896 que l'on a cherché à identifier les sans-emploi et ainsi distinguer les chômeurs, les malades, les invalides, les retraités et autres…

vaut-il mieux, aux yeux de certains, mettre le problème sous le tapis plutôt que de chercher à l'affronter avec toute la profondeur qu'il mérite.

En développant des SARS en grand nombre, nous devrions ainsi réactiver le processus de création d'emplois et, à terme, venir à bout du chômage pour atteindre un plein emploi durable.

En outre, grâce à la nouvelle forme de répartition du droit de propriété et au processus de capitalisation des SARS, nous nous détacherons progressivement de cette économie fondée sur l'exploitation des uns par les autres, du travail clandestin, ainsi que de cette économie virtuelle échafaudée sur des spéculations menées par quelques financiers peu scrupuleux et dépourvus d'éthique sociale.

Tel est le pari lucide et pragmatique que l'on peut tenir au sujet du développement économique, puisque les êtres humains ici-bas ne peuvent faire que des hypothèses représentant des paris sur l'avenir. On ne cherche pas à dire ce qui va être, on essaie simplement de prédire ce qui pourrait être.

Utopique ? Peut-être ! Cette hypothèse est néanmoins testable et c'est ce qui en fait toute sa force. Grâce aux travaux précurseurs de Proudhon en 1840, nous avons finalement réussi à faire un pas en avant en introduisant des SCOP qui se développent depuis maintenant 150 ans. Gageons que d'ici peu, le paysage économique puisse voir apparaître une forme d'entreprise plus harmonieuse

mais aussi plus juste, plus responsable, plus respectueuse du vivant, plus collaborative et plus sociale. Une structure convenablement armée pour répondre aux défis économiques des temps présents : la SARS.

Changement dans notre quotidien

Dans un premier temps, on s'intéressera à la réponse que peut apporter la SARS au dirigeant d'entreprise, à l'entrepreneur, au salarié et même au demandeur d'emploi, tout en servant l'intérêt général.

Dans un second temps, on illustrera concrètement comment la SARS peut résoudre les problématiques récurrentes de la vie d'une entreprise et de ses acteurs. On reviendra sur le cas Whirlpool et l'alternative qu'aurait pu présenter la SARS dans ce contexte ainsi que sur le cas Marketube (dont l'analyse complète figure dans ma thèse de doctorat (www.theses.fr entrée Philippe Tonolo).

Devenir dirigeant de SARS

Diriger une SARS, c'est incontestablement espérer avoir plus de soutien de la part de son entourage. Les dirigeants actuels se plaignent très fréquemment du manque d'implication des individus qu'ils ont à manager. La division de la propriété en parts égales au sein des organisations permet au dirigeant d'avoir un discours managérial d'une toute autre nature. Les choses sont claires, tout le monde peut se mobiliser sans risque d'accaparement ou de spoliation du

résultat obtenu par le groupe. Ce dernier n'a d'ailleurs plus à subir la pression d'actionnaires étrangers à la vie quotidienne de l'entreprise et à ses problématiques propres. Les objectifs de résultats peuvent être fixés en commun par le groupe lui-même sous l'orchestration du dirigeant. Les acteurs s'engagent au travers d'un pacte de coopération à participer en bonne intelligence au projet de l'entreprise.

Point crucial, le risque financier n'est plus supporté par le dirigeant en principal ou par des actionnaires sans lien avec l'activité de l'entreprise. Le dirigeant peut exercer son métier plus sereinement sans courir un risque personnel excessif. On ne signe pas une caution personnelle de gaieté de cœur, les dirigeants ayant déjà accompli un tel acte le savent bien, car celle-ci représente une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Alors qu'une multitude de paramètres lui échappe complétement, le responsable d'une PME endosse souvent seul les déboires financiers en cas de liquidation.

Par ailleurs, le dirigeant ne sera plus suspendu au bon vouloir des banquiers pour gérer une phase de croissance. Par exemple, si l'activité nécessite d'employer 10 personnes supplémentaires, c'est systématiquement 200 000 euros qui viendront compléter la trésorerie, résultant de l'augmentation du capital social. Plus de combat chronophage à mener avec les établissements financiers pour obtenir un crédit de développement, ni de garantie à fournir. De quoi changer la vie des chefs

d'entreprises qui se plaignent au quotidien des restrictions de financements ou de liquidités que leur imposent les banques.

Le dirigeant de SARS a une responsabilité sociale, en vertu de laquelle il a des comptes à rendre à la société. Il est notamment le garant du cautionnement public des fonds privés qui constituent le capital social. Il a également la mission extrêmement valorisante de veiller au bon emploi de celui-ci. Cette habilitation permet de faire grandir la fonction de dirigeant du point du vue de la reconnaissance sociale, en lui donnant un sens plus élevé. En outre, comme le licenciement pour motif économique n'existe plus, lors d'une baisse d'activité durable, le dirigeant a pour mission sociale de travailler, en lien avec la Fédération des SARS, pour orienter et former les collaborateurs souhaitant muter vers d'autres SARS qui bénéficient d'une phase de développement.

La solide formation reçue par les dirigeants de SARS leur donne les moyens de pratiquer leur fonction à l'aide des meilleurs savoirs du moment et leur assure un certain confort psychologique. Par ailleurs, cette formation diplômante incite davantage la société à faire confiance aux dirigeants de SARS qui, parallèlement, seront sélectionnés suivant leur charisme, leurs valeurs morales, leurs aptitudes à gérer, à administrer, à manager, etc.

Le dirigeant de SARS est mobile et peut facilement faire évoluer sa carrière selon son expérience et ses

potentialités en progressant dans ses fonctions. D'abord en officiant dans une petite SARS, puis dans des SARS de taille moyenne, et enfin dans de plus grandes. La France manque d'ETI (entreprise de taille intermédiaire) pour deux raisons essentielles : l'insuffisance de capitaux en PME qui hypothèque tout développement possible et le manque de dirigeants au bon niveau (à la fois pour l'entreprise comme pour le dirigeant, on ne naît pas grand, on le devient).

Cette mobilité, laissée à la discrétion des individus, a aussi l'intérêt de pouvoir mettre fin à la lassitude que peuvent procurer de nombreuses années à la tête de la même entreprise. Cet essoufflement peut engendrer une forme de cécité ou une fatigue du dirigeant et le conduire à baisser les bras face à certaines problématiques. La mobilité est difficilement envisageable dans une PME classique où le dirigeant est « prisonnier » de son affaire. Cette situation, fort dommageable pour l'entreprise, provoque souvent bien des soucis pour les parties prenantes.

Un dirigeant qui dispose d'une bonne notoriété visera à intégrer une organisation de qualité, une à parfaire ou bien encore une qui a de l'avenir. Les employés d'une bonne entreprise ambitionneront de se doter d'un éminent dirigeant. C'est pourquoi, il est souhaitable que les dirigeants soient en compétition, comme des sportifs de haut niveau exerçant dans des disciplines collectives.

Tous ces dirigeants diplômés s'engagent, par vocation, à participer à la vie d'une Fédération des SARS. Ils y trouveront un soutien, un partage des mêmes problématiques et une fraternité entre collègues semblable à celle d'un compagnonnage. L'objectif étant de se parfaire au contact des autres, d'adapter en permanence les impératifs du métier aux conditions du moment, de faire progresser la profession ; servant ainsi l'intérêt général de la société et le développement économique.

Devenir acteur d'une SARS

Grâce à un prêt cautionné par la puissance publique, donc sans risque[12], les acteurs vont pouvoir devenir propriétaires de leur travail avec tous les avantages que cela procure (cf. ci-avant). Ce prêt est remboursé par les profits récurrents de l'entreprise (c'est elle qui en a la charge). Puis, à l'issue du remboursement, la part du capital social est acquise et constitue un premier patrimoine.

Lorsque l'entreprise périclite et que le capital social est perdu, les acteurs ont la possibilité de se relancer à l'aide d'un nouveau prêt de 20 000 euros. En effet, dans l'intérêt général, tant sur un plan économique que social, il est préférable que chacun puisse bénéficier d'un capital l'obligeant à se lancer dans une œuvre, plutôt que de se voir attribuer une

[12] Si l'entreprise échoue avant l'échéance de remboursement du prêt, le solde de l'emprunt est remboursé par la garantie des pouvoirs publics et un nouveau capital est à nouveau prêté afin d'éviter l'aversion pour le risque des agents économiques. Bien entendu, un contrôle doit être effectué pour éviter tout abus.

allocation chômage qui ouvre grand la porte de l'oisiveté.

On prête ainsi aux agents économiques un capital permettant de financer et de mettre en œuvre – dans un cadre collectif ou individuel – leur propre travail grâce à leurs savoirs et leurs compétences. Il ne s'agit pas d'assistanat, bien au contraire ! Un tel dispositif est incitatif puisqu'il donne les moyens à chacun de s'insérer dans un emploi valable et fertilisant.

Le fait de disposer d'un capital emprunté sans courir le risque d'un déboire financier, libère les acteurs économiques de la pression psychologique de l'échec tout en leur permettant d'exprimer leurs potentiels. En définitive, les acteurs ne doivent rien à quiconque, ce capital *in fine* est acquis au moyen de leur propre travail ainsi que de la force collective que représente l'énergie mise en commun.

A terme, tous les actifs devraient pouvoir user de cette opportunité s'ils le désirent. Il est évident que personne ne doit être abandonné, mais chacun a le devoir de fournir l'effort nécessaire pour réussir. S'intégrer dans une SARS est socialement valorisant et engage à une prise de responsabilité qu'appelle le XXIe siècle.

Les acteurs en SARS ont la possibilité de choisir leur dirigeant parmi une population de diplômés. Cela leur assure en principe d'être managé par une personne formée au développement humain ;

quelqu'un de spécialement qualifié pour faire grandir les êtres, les faire évoluer, les épauler dans le développement de leurs savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir penser, etc. Une telle disposition agit comme un catalyseur et invite chacun à donner le meilleur de lui-même.

Comme on l'a signalé, les acteurs en SARS perçoivent un salaire et, potentiellement, une part maximale du profit, ce qui n'est jamais le cas dans une entreprise classique. A l'échelle d'un parcours professionnel complet, ce facteur représente un surplus de revenu loin d'être négligeable, si la malchance ne se manifeste pas à répétition. C'est pourquoi, travailler toute une carrière au sein d'une ou plusieurs SARS permet d'améliorer, non seulement sa vie courante, mais aussi de capitaliser pour sa retraite, chose souvent difficile lorsque l'on est simple salarié d'une entreprise classique.

Chacun peut choisir la SARS dans laquelle il souhaite s'investir. On peut aussi créer soi-même, sous certaines conditions, une EURS.

Il est possible de changer aisément de SARS pour différentes raisons (désir personnel, baisse d'activité dans l'une alors qu'une autre a une perspective de développement, souhait d'évolution, volonté de changer de région, envie d'une année sabbatique[13],

[13] Dans ce cas, lorsque l'acteur quitte l'organisation, le capital social de 20 000 euros (intégralement remboursé ou non) est consigné à la Caisse des dépôts dans l'attente d'une nouvelle affectation ou de son versement libératoire à l'âge de la retraite.

etc.). Dans ce cas, le capital (avec son encours de remboursement) est transféré dans la SARS cible.

Poser les fondations d'une société sans chômage ni dette publique

Il est assez aisé de comprendre que, dans l'intérêt général, il est pertinent et vertueux de doter les demandeurs d'emploi[14] d'un capital cautionné par l'ensemble de la société, afin qu'ils puissent sécuriser et construire leur parcours dans le cadre d'une SARS. Cela, en lieu et place d'une allocation à la contrepartie difficilement contrôlable et qui, en définitive, incite à profiter des aides plutôt qu'à se prendre soi-même en charge. D'ailleurs les études visant à évaluer l'efficacité du RSA (revenu de solidarité active) ont montré que ce dispositif n'a pas fait diminuer la pauvreté ni amélioré le retour à l'emploi des allocataires.

Dans une société fondée sur le travail, l'intérêt général est que tout le monde puisse avoir un emploi et il appartient à la collectivité de créer les conditions pour y parvenir, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Comme le rappelle le sociologue du travail Michel Lallement : « *Travailler ce n'est pas seulement contribuer activement à la production rationnelle des richesses, c'est aussi acquérir un statut, s'insérer dans des réseaux, défendre des valeurs, produire de la solidarité, contribuer au rayonnement de son pays, bref, cheminer sur les voies du progrès.* » Par ailleurs,

[14] Dans un principe d'équité, il serait convenable d'étendre cette idée à l'ensemble des citoyens faisant partie de la population active.

toutes les enquêtes ont prouvé que l'accès à l'emploi est la principale aspiration de tous ceux qui en sont privés. Avoir un travail est une forme de reconnaissance sociale et offre le sentiment de ne pas être un « inutile au monde ».

En incitant les acteurs à s'impliquer dans un projet entrepreneurial, en consolidant et en rendant les entreprises plus pérennes, le tissu économique local devrait se fortifier et la conjoncture économique globale s'améliorer. Chacun pourrait ainsi bénéficier de cette profitabilité générale et en premier lieu la puissance publique ; car de telles entreprises, ce sont des ressources garanties pour améliorer le fonctionnement de l'Etat.

*

Difficile de s'imaginer ce que ce concept futuriste d'entreprise pourrait changer dans le quotidien et sur le long terme. Pourtant, il est facile de comprendre que des entreprises qui auraient de meilleurs dirigeants, des trésoreries permettant de fonctionner avec plus d'aisance, un cadre de travail où chacun pourrait s'investir sans craindre de se faire accaparer le fruit de son investissement, fonctionneraient mieux que celles qui sont en place actuellement. Un grand nombre d'entreprises en meilleure santé produirait davantage de ressources, améliorant le financement des services de l'Etat et, *in fine,* le sort des agents de la fonction publique. Par ailleurs, on saisit aisément que si le sort des entreprises et des

personnes physiques qui leur sont attachées progresse, le coût des retraites sera mieux couvert.

Dans une telle perspective, cet essor marqué de l'économie sur un plan général redonnerait un espoir à la jeunesse de parvenir plus facilement à s'insérer dans le monde du travail. Le cercle vertueux causé par la prolifération des SARS pourrait rebattre les cartes, une multitude d'activités pourrait se créer dans les banlieues et engendrer des relations gagnant/gagnant dans l'ensemble de la société.

La société a donc tout intérêt à miser sur les SARS afin d'améliorer équitablement le sort de l'ensemble de ses sociétaires.

Passons aux cas pratiques !

▫ **Julien, le jardinier.**

Agé de 32 ans, Julien est un passionné de jardinage. Depuis ses 16 ans, son CAP en poche, il effectue tous travaux de plantations, semis, élagage, entretien de jardins, etc. Aujourd'hui il travaille à son compte pour des particuliers. Il n'est pas toujours facile d'être travailleur indépendant mais Julien, grâce à son sérieux, est parvenu à se faire une petite clientèle. Il réussit à vivre de son métier en jonglant entre facturation et chèques emploi service.

Parti de rien, Julien a réussi peu à peu à s'équiper en petits matériels : débrousailleuse, tondeuse, motoculteur, broyeur, etc. Les milieux d'été et d'hiver

ne sont pas des périodes propices, car les demandes se font rares à ces moments de l'année. Cela dit, il sait qu'il pourrait grandement améliorer ses revenus car il a de la demande pour effectuer des travaux plus conséquents et plus rentables chez des clients aisés disposant de vastes propriétés. Pour cela, il faudrait que Julien s'équipe avec du matériel plus performant et qu'il investisse dans un véhicule professionnel, car jusqu'à présent, il utilise sa voiture personnelle pour son travail, ce qui n'est pas pratique puisqu'il faut sans cesse débarrasser et nettoyer la voiture pour les transports familiaux.

Mais quand Julien va voir son banquier pour lui demander un modeste prêt de 5 000 euros, celui-ci lui est refusé. Son activité n'est pas assez lucrative lui indique le banquier. Pourtant, c'est justement parce qu'il n'arrive pas à avoir du matériel plus efficace pour prendre de plus gros travaux que son activité n'est pas suffisamment profitable. Le banquier ne veut rien savoir, tel est son point de vue, et les chèques emploi service n'entrent pas en ligne de compte dans son bilan. Julien est désappointé et son moral s'en ressent, il se croit condamné à un cercle infernal sans grande possibilité d'évolution.

Si Julien pouvait bénéficier du statut d'EURS, il pourrait se sortir de cette impasse. Avec un crédit de 20 000 euros garantis par la puissance publique, il pourrait investir dans les équipements dont il a besoin. Ce n'est pas au banquier de décider s'il a le droit ou non de se développer. Une société démocratique doit permettre à tous ceux qui veulent avancer dans la

vie de pouvoir le faire. En contrepartie de cette garantie, Julien s'engage à se faire accompagner dans la gestion de sa petite affaire – au moins jusqu'au terme du remboursement de son emprunt – par un conseiller agréé, expert dans l'autoentrepreneuriat et la petite entreprise[15]. Julien est certes un excellent jardinier mais la comptabilité, la stratégie commerciale, le marketing, les prix de revient, les devis, les relations avec la banque, etc., ce n'est pas sa tasse de thé. Or, il est conscient qu'aujourd'hui la maîtrise de ces activités est essentielle pour se développer et qu'il a besoin d'aide dans ces domaines. Et puis, il ne faut pas qu'il investisse à tort et à travers : ses dépenses professionnelles doivent être validées par un expert.

Bien encadré, Julien pourrait développer son activité avec plus d'assurance et de maîtrise autant que de motivation. Qui plus est, il a déjà un partenaire avec lequel il travaille dès qu'il a des travaux qu'il ne sait pas réaliser seul. Pourquoi pas, un beau jour, s'associer avec lui et faire une SARS pour rentabiliser davantage l'activité, augmenter le potentiel de l'entreprise et travailler en équipe sur des chantiers plus importants ?

▫ **Greg, le plombier.**

Greg est plombier de métier. Il est artisan et emploie trois personnes. Son carnet de commande est saturé.

[15] Lui-même consultant à son compte, ou associé en petite SARS de conseil, garant du bon emploi des fonds cautionnés par la puissance publique. Chaque consultant serait à même de suivre une vingtaine de clients autoentrepreneurs ou TPE.

Son téléphone sonne continuellement : il n'est pas une journée où Greg ne soit contraint de refuser du travail.

Fut un temps, notre homme eut à diriger 20 employés, mais il redescendit assez vite à trois salariés. Il rencontra en effet trop de difficultés à gérer cette PME, trop d'ennuis en tout genre, trop de tracas, de soucis avec la banque, de litiges avec certains employés, d'impayés, etc. Il le dit lui-même, il n'a pas l'étoffe pour ce métier. Patron de PME, ce n'est pas la même chose qu'artisan. Lui ce qu'il aime, c'est le chantier : c'est un homme de terrain ! La gestion, les devis, l'organisationnel, l'administratif, les affaires ne constituent pas ses points forts.

Cependant, cela le peine de devoir en permanence refuser du travail. Il pense aux clients qu'il délaisse et aussi à tous les individus qui viennent régulièrement frapper à sa porte pour se faire embaucher. Il avoue que parfois il est tiraillé mais l'expérience du développement l'a échaudé. Et puis, il sait que pour lui l'heure de la retraite va bientôt sonner. Alors, il songe à ses compagnons encore loin d'envisager de prendre leur pension : il aimerait bien s'associer avec un jeune développeur qui aurait le goût de faire tout ce qui n'est pas de son domaine. Il rêverait aussi que les employés puissent tous ensemble s'investir davantage, se sentir plus responsables et impliqués. Bref, il souhaite que la bonne réputation qu'il a mis des années à construire puisse se pérenniser.

Une structure comme la SARS pourrait répondre facilement à ses attentes.

▫ **Pierre, Paul, Vincent, Didier et Lionel.**

Tous les cinq viennent d'être licenciés pour motif économique d'une entreprise générale de bâtiment qui a subi une chute sévère d'activité. Ils s'entendent bien et travaillent en équipe depuis des années, Lionel est leur leader.

Ils ont l'habitude de faire des « brocantes »[16], comme ils disent. Ils disposent pour chacun d'entre eux d'une petite clientèle acquise grâce au bouche à oreille et sont connus dans leur réseau pour leur savoir-faire et leurs références dans le domaine de la construction. Seuls, ils n'osent pas se mettre à leur compte mais ensemble, ils se sentent plus forts et sont capables de mener un chantier de plusieurs milliers d'euros.

Le financement les retient toutefois de fonder une entreprise. Car pour exercer dans le bâtiment, il faut du matériel et les investissements sont lourds : leurs petites économies ne suffisent pas et, du reste, leurs épouses respectives ne veulent pas qu'ils engagent l'épargne du ménage, ni leur allocation chômage, dans une affaire.

Mais s'ils pouvaient fonder une SARS avec 5 x 20 000 garantis par la puissance publique, c'est-à-dire 100 000 euros, cela changerait tout ; surtout s'ils se

[16] Il s'agit de petits travaux de bâtiment du week-end permettant d'arrondir les fins de mois.

savent accompagnés par un expert de la création d'entreprise qui les conseillera et les suivra de près…

▫ **Entreprise Giladmet.**

L'entreprise Giladmet est une SSII (société de service en ingénierie informatique). L'homme qui l'a créée la dirige depuis un peu plus de vingt ans et elle emploie essentiellement des ingénieurs en informatique. Ils sont environ 40 à se démener passionnément pour satisfaire au mieux la clientèle. C'est une très belle entreprise qui fait régulièrement de confortables bénéfices : investir dans cette affaire est presque sans risque.

Malheureusement, son dirigeant vient d'apprendre qu'il est atteint d'une grave maladie et que ses jours sont comptés. Dans ces moments-là, on songe à beaucoup de choses ! Et, bien entendu, il pense à cette entreprise qui est l'œuvre de sa vie. L'idée qui lui tient le plus à cœur serait de la transmettre à ses salariés, tous ces ingénieurs qui, avec lui, ont fait de cette société ce qu'elle est aujourd'hui.

Il fait part de la situation à l'ensemble du personnel et explique que son vœu le plus cher est de leur transmettre l'affaire de façon équitable. Evidemment, chacun devra mettre la main à la poche car il souhaite, par ailleurs, mettre à l'abri sa propre famille.

Il s'avère, en définitive, qu'il n'y a pas assez de volontaires pour reprendre l'entreprise et que celle-ci

doit être liquidée, les 40 ingénieurs préférant se retrouver sans emploi. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux profiteront de leur temps de chômage indemnisé avant de reprendre un travail.

Le problème tient en fait à l'aversion des salariés pour le risque : trop peu d'individus veulent engager leurs deniers personnels dans cette entreprise, pourtant en excellente santé.

Voilà comment des emplois sont détruits irrémédiablement. Il est fort probable que, s'il n'y avait pas eu le confort d'une période de chômage rémunérée et si l'on avait prêté un capital garanti par la puissance publique – sans que chacun ait eu à risquer son capital personnel – la donne aurait été changée. La SARS pourrait être LA solution.

▫ **Autocar 260**

Tristan a 73 ans. Depuis un certain nombre d'années, il est à la tête d'une grande entreprise de transport d'autocars de voyage et doit manager 260 chauffeurs. Il a repris l'entreprise que son grand-père avait fondée et que son père a dirigée.

Tristan aspire à se retirer des affaires et à prendre sa retraite. Cela fait des années qu'il cherche à céder son bien, mais cela s'avère difficile et la taille de l'entreprise, l'importance des immobilisations, ne facilitent pas la transaction. Il faut dire que les repreneurs ne se bousculent pas… En fait, il n'y en a pas !

Transmettre son entreprise à ses chauffeurs ? Pourquoi pas, il y songe. Reste à trouver un bon leader, un homme d'affaires qui saura conserver et conquérir des marchés. Et puis il y a aussi les finances ! Ses chauffeurs ne roulent pas sur l'or mais ils tiennent à leur emploi et à la renommée de cette entreprise à laquelle ils doivent beaucoup. Sauf que, 260 x 20 000 euros, cela fait 5,2 millions d'euros… Et là on peut faire quelque chose.

Une fois encore, la SARS pourrait être LA solution.

▫ Whirlpool : retour sur un fiasco

Le site Whirlpool d'Amiens a été fermé en juin 2018. Les 290 salariés, sont sous le choc lorsqu'ils apprennent cette décision en janvier de cette même année.

La reprise de Whirlpool effectuée en mai 2019 par Nicolas Decayeux, dirigeant de l'entreprise WN, a été considérée comme une aubaine. Pourtant, un an plus tard, elle s'est soldée par un fiasco qui a coûté cher aux contribuables (4 millions d'euros, sans compter les 7,4 millions d'euros apportés par Whirlpool), ainsi qu'aux salariés. En effet, seuls 44 emplois ont pu finalement être sauvés grâce à une nouvelle reprise partielle réalisée par l'entreprise Ageco Agencement.

Il n'est pas facile de concevoir un projet d'envergure pour redonner vie à un site industriel après une fermeture brutale. Si l'on souhaite réactiver les

processus de création d'emplois, peut-être ne faudrait-il plus penser à mettre les individus dans des cases, mais davantage chercher à susciter leur envie de construire ou de se joindre à un projet en cours. La SARS constitue un excellent cadre initiatique pour cela.

On voit ici combien l'Etat s'est montré, une fois de plus, mauvais entrepreneur[17] : quatre millions d'euros partis en fumée, contribuables à vos chéquiers ! C'est pourquoi, il aurait été préférable d'inciter les individus à se prendre eux-mêmes en charge en leur proposant un cadre entrepreneurial bien pensé et des moyens.

Ecouter, suivre et accompagner les projets que les uns et les autres portent représentent des pistes valables. Chacun a une raison d'être ici-bas, un rôle à jouer dans cette épopée humaine et ce ne sont pas les idées qui manquent : quand on cherche, on trouve ! En 2019, il y a eu 815 000 créations d'entreprises, preuve éloquente que les intentions nouvelles ne font pas défaut. Construire une diversité de projets par le biais de SARS aurait probablement été plus efficace en termes de réactivation d'emplois, car il ne suffit pas de mettre de l'argent sur la table pour se débarrasser de ces problèmes.

---

[17] On sait depuis les écrits de l'économiste Jean-Baptiste Say (XIXe siècle) que l'Etat est un mauvais entrepreneur. Les Ateliers nationaux furent un cuisant échec et l'histoire est truffée d'exemples qui vont dans le sens de Say. Les politiques de nationalisation menées par le Président François Mitterrand nous l'ont encore dernièrement prouvé ; il a fallu en catastrophe reprivatiser les entreprises qui venaient d'être nationalisées. En général, les fonds publics affairistes sont souvent dilapidés.

▫ Marketube

Marketube est une société coopérative et participative qui a été en activité durant 37 ans. Née d'une reprise de la société Isotube par quelques salariés, elle étudie et réalise des emballages plastiques par le procès d'extrusion.

Celui qui dirige la nouvelle SCOP est un ingénieur, un cadre technique très pointilleux sur la production et qui possède une très bonne connaissance du machinisme. Lorsque celui-ci prend sa retraite, c'est un cadre actionnaire qui prend la direction temporaire de l'entreprise, lui-même étant en fin de carrière. Puis, en l'absence d'autre solution, c'est une ouvrière, alors gestionnaire des plannings, qui prend en charge la direction générale de l'organisation. L'entreprise connaît subitement des hauts et des bas et finit par être placée en redressement judiciaire. Les analyses montrent que la firme peut être rentable, à condition de revoir les méthodes de management.

Celle-ci sera finalement dirigée par un contrôleur de gestion venant de l'extérieur qui a été embauché au sein de la SCOP. En fin de compte, il s'avère que Marketube souffrait d'une érosion des capitaux permanents, à la suite de différentes erreurs de gestion stratégiques. Finalement, elle terminera liquidée.

Manque de capitaux propres, dirigeants pas toujours compétents sont des problèmes ayant contribué à la disparition de l'entreprise Marketube. C'est justement

ce que la SARS tente d'éviter, car ces problématiques, souvent récurrentes, sont la cause de sérieuses difficultés qui finissent généralement par compromettre l'avenir de nombreuses entreprises.

Vers un avenir vertueux

Nous voici désormais parvenus à la fin de notre argumentaire. Les idées novatrices émergent souvent lorsque l'on a su s'extraire de toutes les complications inessentielles et que la simplicité enfin apparaît. Alors, un résultat colossal est mis lumière et la nature nous dévoile un peu le sens caché de notre destin.

J'avais un peu plus de vingt-cinq ans et me rendais à un rendez-vous d'affaires, dans une des rues de Lille. Face à la vitrine magnifiquement approvisionnée d'un magasin d'alimentation, un mendiant m'avait interpellé en me suppliant de lui donner une pièce de monnaie pour qu'il puisse manger. Parti en hâte de mon bureau, j'avais malencontreusement oublié « papiers », portefeuille et porte-monnaie… Je n'avais même pas un franc sur moi. Vêtu d'un costume-cravate, attaché-case à la main, interloqué, je ne savais pas quoi dire pour rester crédible. J'ai donc rétorqué un bref : « j'peux pas ! » et j´ai continué mon chemin… Qu'a-t-il pensé de moi ? Je n'avais pourtant pas menti ! Je demeurais, malgré tout, honteux et pensif en poursuivant ma déambulation. J'imaginais les difficultés rencontrées par ce pauvre jeune homme au quotidien et son

avenir peut-être pire encore. Je repensais au poème de Victor Hugo : lui seul pouvait voir des constellations sur la bure d'un mendiant… Quelle humiliation pour lui et pour moi !

Depuis lors, j'ai souvent pensé aux propos de Martin Luther King : « *La vraie compassion, ce n'est pas de jeter une pièce à un mendiant ; c'est de comprendre la nécessité de restructurer l'édifice même qui produit les mendiants*. » Cette réflexion m'a occupé durant des années et j'ai eu la chance, au bout du compte, de pouvoir aboutir sur une idée originale qui, de mon point de vue, mérite d'être partagée. Face à la décrépitude croissante de notre modèle social, je la pense suffisamment digne d'intérêt pour être prise au sérieux et expérimentée de façon consciencieuse et méthodique, tout en sachant que le chemin vers cette nouvelle destinée se fera « en marchant ». Car il fallait bien se douter qu'un jour nous en arriverions là : au bord du gouffre ! C'est pourquoi, j'ai commencé à réfléchir il y a longtemps déjà au problème qui nous surprend aujourd'hui. La maxime du vieux sage chinois Lao Tseu m'avait piqué au vif : « *Si tu ne t'intéresses pas au futur éloigné, tu seras en difficulté quand il sera proche*. » Comprendre est une chose, faire en est une autre. C'est justement cela qui m'intéresse aujourd'hui : faire un monde autrement...

Dans nos sociétés modernes fondées sur le travail, il est légitime que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. Or, depuis la fin des Trente Glorieuses, on ne cesse de nous promettre un retour au plein emploi.

Après l'économiste Jean Pisany Ferry qui nous avait assuré le retour du plein emploi pour 2010 (alors qu'il n'en fut rien), hier encore, Olivia Grégoire, qui instituait la loi PACTE, nous le promet pour 2025. Je crains fort, qu'une fois encore, nous ayons une déception. Affirmer un tel objectif sans avoir en tête une sorte de martingale gagnante pour y parvenir, c'est montrer peu de compréhension quant au fonctionnement du monde et encore moins dans la manière dont les emplois se créent.

Le projet de loi PACTE est pourtant sympathique : « *Son ambition est claire : des entreprises libérées, mieux financées, plus innovantes et plus justes.* » Mais, derrière ces mots, il n'y a aucun moyen pour atteindre ce but. Je ne vois que la SARS pour répondre véritablement et de façon concrète à cette visée.

Pourtant, depuis les travaux d'Henri Poincaré, tous les hommes de science savent qu'une petite transformation dans les conditions initiales d'un système complexe peut engendrer des changements phénoménaux sur le long terme. Encore faut-il être capable de déceler la nature de la petite transformation adéquate en vue d'obtenir le résultat escompté, ce qui constitue un véritable travail scientifique.

Le problème est donc simple à comprendre : tant que l'on ne répartira pas le droit de propriété de façon plus juste, que l'on ne formera pas des dirigeants dignes de ce nom à la gestion des

organisations et que l'on ne capitalisera pas massivement les entreprises, nous continuerons à nous enliser dans une économie en perdition. De mon point de vue, la solution c'est la SARS ! La SARS n'est qu'un début, mais c'est un pas que je considère comme décisif.

Dans cette perspective, le présent devient alors une nouvelle genèse et je fais le pari que des SARS implantées en grand nombre dans nos économies modernes permettront de réactiver de manière significative le processus de création d'emplois, nous conduisant à terme à la frontière d'un plein emploi total et durable. Ces organisations aideraient à ouvrir institutionnellement la voie – par l'adoption "forcée" dans nos structures mentales d'un autre *habitus* – vers l'extinction progressive des nombreuses oligarchies de toute nature ainsi que de la dictature du capital qui nous domine actuellement.

Alors que l'humanité croyait que la Terre était fixe, Galilée savait avant tout le monde que la Terre tournait sur elle-même. A son époque, Galilée n'avait pas de preuve expérimentale à son actif, mais il disposait personnellement de tout un corpus de connaissances et de réflexions lui permettant de croire en un tel point de vue.

Au-dessus de toutes les lois, il y a nos consciences et nos intelligences grandissantes qui nous invitent à organiser l'aléatoire. Certes, le chemin engagé depuis la Grèce antique pour parvenir à créer des esprits libres et une société ouverte est encore long.

Mais nous sommes entraînés vers cet idéal par un mouvement qui nous dépasse.

Nous pourrions toutefois souffrir moins longtemps et nous construire un cadre vital plus confortable en forgeant différemment notre cadre institutionnel et en l'adaptant à nos besoins, comme nous l'avons fait par le passé en façonnant nos outils matériels. Il serait ainsi possible d'accélérer le mouvement, c'est-à-dire d'accomplir non pas notre nature, mais « notre propre ». Il s'agit, comme l'explique si bien le philosophe Michel Serres, de cette « *puissance de rabattre, à longueurs incomparables, le temps sur lui-même* ». Ainsi, les portes d'un nouvel âge d'or pourraient s'ouvrir plus rapidement que prévu.

Les êtres humains sont ce qu'ils sont parce qu'ils vivent dans un environnement (physique et institutionnel) singulier. Rendre cet environnement institutionnel structurellement plus solidaire et plus équitable (à petite puis à grande échelle) engagerait vraisemblablement l'anthropologie et les sciences sociales à constater un changement de visage de l'humanité, nous rendant fiers du chemin accompli...

Annexes

Tous capitalistes !

Ce n'est donc pas un nouveau capitalisme qu'il faut inventer, mais autre chose que le capitalisme.

Dans cette perspective, les possibilités très restreintes nous laissent peu de choix. En effet, dans l'espace mathématique des possibles, les manières de répartir la propriété ne sont pas nombreuses, elles sont au nombre de trois.

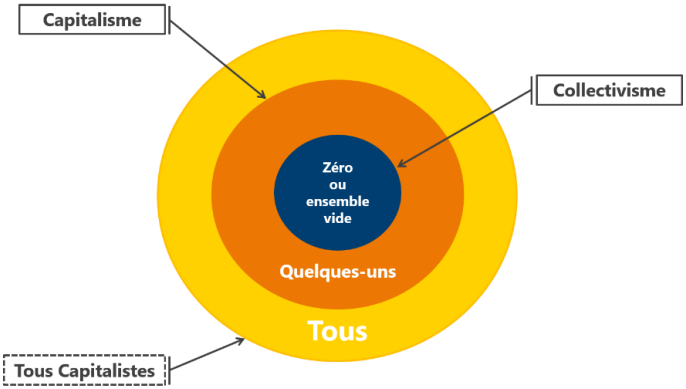

– Les trois possibilités d'attribution de la propriété des moyens de production –

➢ ***Zéro*** : aucune propriété n'est attribuée à titre individuel (chacun est exclu de l'attrait de la propriété) et l'on a une sorte de propriété collective à grande échelle. Le régime qui se fonde à partir de cette conception a été nommé « collectivisme » ;

➢ ***Un ou quelques-uns*** (c'est le même sous-ensemble) : la propriété est accordée à titre individuel à un ou à quelques-uns seulement des agents économiques, mais d'autres sont systématiquement exclus d'un droit de propriété. Le régime qui se fonde à partir de cette conception définit le « capitalisme » ou les « capitalismes » (suivant le type de fragmentation de la distribution des moyens de production, certaines circonstances historiques et géographiques ainsi que le poids du rôle que l'on accorde à l'Etat). Le système garde toujours comme principe fondamental l'exclusion des autres, ou l'inégalité vis-à-vis des autres, à l'égard de l'attribution de la propriété ;

➢ ***Tous*** : la propriété est attribuée à parts égales à tous les membres du groupe qui participent à une production considérée, ce qui amène naturellement à l'expression « tous capitalistes » pour qualifier ce régime (on signale que cette expression est toutefois un peu abusive mais significative si on la comprend par rapport aux termes représentatifs tels que collectivisme et capitalisme). Dès lors qu'il n'y a plus d'exclusion ni d'inégalité dans les rapports de distribution, on s'extrait catégoriquement du cadre précédent (capitalisme). Signalons que le *Trésor de la langue française informatisé* (dictionnaire en ligne) donne pour définition du capitaliste : « *Personne qui possède les moyens de production et en contrôle l'emploi*. » Il est intéressant d'y revenir afin de nuancer l'aspect péjoratif souvent donné à ce terme.

La définition du capitalisme n'ayant jamais été bien posée, il est nécessaire d'en proposer une qui soit claire et sans ambiguïté. Capitalisme : cadre mental dualiste qui influence les rapports de domination entre les hommes et touche toutes les sphères de la société. Il institutionnalise ainsi les rapports de domination dans la société. Lorsqu'il se décline à l'économie, ce cadre engendre la structuration d'un régime économique dont le mobile est l'appropriation par les uns de la propriété des moyens de production, à l'exclusion des autres - caractérisant *stricto sensu* la domination. Ce cadre mental gardant toujours, à l'égard de cette propriété, l'exclusion des autres ou l'inégalité vis-à-vis des autres comme principe fondamental.

Les trois régimes économiques possibles

– Trois distributions envisageables (la fraction, le vide, le tout) –

Avec le collectivisme, il n'y a pas de propriété individuelle, donc pas d'entreprises privées et par conséquent pas de développement économique à long terme.

Des deux autres conceptions découlent deux catégories d'entreprises : classique et moderne, dont on peut dresser un schéma caricatural[18] du point de vue de la répartition de la propriété

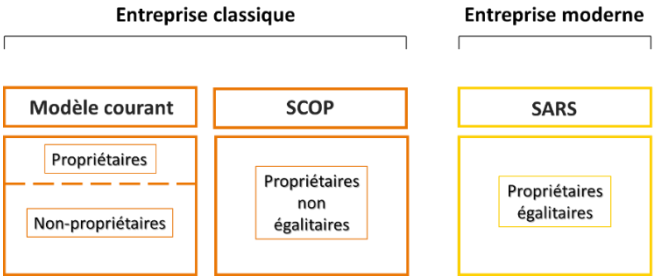

– Deux catégories d'entreprises : classique et moderne –

Donc, comme Testart s'est évertué à nous le démontrer, l'élément premier qui structure les institutions humaines, c'est la propriété. Depuis que

[18] Caricatural, parce que dans le modèle courant, les propriétaires sont souvent non égalitaires et dans la SCOP, il y a souvent des non-propriétaires.

l'homme s'est consacré à transformer la nature en vue de satisfaire ses besoins, instaurant progressivement le droit de propriété comme l'élément structurant des sociétés, les communautés humaines n'ont connu que deux types de régimes économiques[19] : capitalisme et collectivisme.

Le collectivisme, caractérisé par l'absence de toute propriété individuelle liée à l'organisation de moyens de production, expérimenté au siècle dernier, a duré 70 ans et s'est terminé par un fiasco.

Le capitalisme, à bout de souffle, perdure en montrant davantage de limites que de promesses d'espoir. Les crises économiques de plus en plus fréquentes et sévères qu'il engendre finiront par l'anéantir : il est entré dans une phase d'autodestruction. D'autant que, comme on l'a vu, son successeur pointe désormais à l'horizon et qu'il est donc plus ou moins rapidement remplaçable.

On peut affirmer aujourd'hui avec certitude que ni le capitalisme, ni le collectivisme, ne conduisent à un plein emploi total et durable. Le collectivisme, qui occupait certes toute la population, n'a pas duré et le capitalisme provoque en règle générale un chômage de masse.

---

[19] Régime économique : système économique institué dans les structures sociales (il n'a pas seulement une forme théorique, il est mis concrètement en pratique et se vit au quotidien par les acteurs). « Tous capitalistes » n'est donc pas encore un régime, car il ne se vit pas au quotidien ; mais comme le faisait pertinemment remarquer le mathématicien Henri Poincaré : « *Nul ne peut expérimenter sans idée préconçue.* »

Cela étant, comme dans l'absolu il n'existe que trois façons de répartir la propriété pour bâtir un régime économique, la voie à prendre est tout indiquée ; puisque seules trois branches sont possibles et que deux ont déjà été expérimentées.

On peut désormais faire le lien avec la SARS et montrer que ce type d'entreprise conduit bien, et de manière cohérente, à la construction d'un autre régime économique « tous capitalistes », à même de remplacer le capitalisme. En effet, si tous les agents économiques voués au secteur entrepreneurial deviennent capitalistes, il n'y a plus de capitalisme. L'inégalité dans la répartition de la propriété est remplacée par une égalité : « tous » se substitue à « quelques-uns ». La SARS c'est l'arbre, « tous capitalistes » c'est la forêt !

Lors de l'effondrement du collectivisme, les russes et les chinois ont très rapidement adopté les règles et la culture du capitalisme. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour passer du capitalisme à « tous capitalistes » quand la force des choses y oblige ?

Le capitalisme détermine un contrat social à l'intérieur duquel le droit de propriété est mal réparti, ce qui a engendré les inégalités que l'on connaît avec finalement des écarts irrationnels dans les revenus et la constitution des patrimoines.

D'où la nécessité de devoir refonder le contrat social pour plus d'équité et de justice, c'est-à-dire :

– **Sortir progressivement la société d'un assistanat déresponsabilisant** dans lequel celle-ci s'est enlisée. Il s'agit de proposer aux citoyens qui le désirent de s'engager à travailler dans une SARS, grâce à un prêt de 20 000 euros remboursable en cas de réussite, cautionné par la puissance publique et renouvelable en cas d'échec de l'entreprise. Ce capital permettrait de répondre à un besoin urgent : la demande d'implication dans un travail non destructeur et non précaire, ainsi que la relance des économies locales.

Un tel dispositif permettant un élargissement progressif à un nombre d'acteurs croissant serait le fondement d'une dynamique de développement vertueuse à une échelle territoriale de plus en plus vaste. En cas de nécessité, et sous contrôle, ce prêt peut être renouvelé. A terme, on pourrait supprimer les allocations chômage qui n'auraient plus de raison d'être, rendant ainsi toutes les entreprises françaises plus compétitives (grâce à la suppression des cotisations chômage assises sur les salaires, on abaisse les coûts de revient, ce qui augmente la compétitivité).

– **Instaurer une nouvelle répartition du droit de propriété** dans l'économie par le biais des SARS. La SARS permet de surseoir au creusement des inégalités et des injustices, tout en bénéficiant des atouts apportés par cette entreprise moderne. Car, sans accès à la propriété, les travailleurs demeurent sous la domination des propriétaires du capital auxquels ils louent leur force de travail. Même s'ils

mettent en commun leur savoir-faire, leur créativité, leur ingénierie, ils ne sont propriétaires de rien. Sans un titre de propriété, aucune appropriation du résultat des actions collectives qu'ils ont menées en commun ne peut leur revenir. C'est cette injustice qu'il faut réparer.

– **Former des dirigeants spécialement pour les SARS** afin d'en finir avec les trop nombreuses faillites d'entreprises, les risques psychosociaux qui détériorent l'être humain, sans oublier les gouvernances non éthiques et non écologiques qui bafouent la nature dans son essence.

*

La jeunesse, qui ne se reconnaît pas vraiment dans les caractéristiques de la société actuelle, rêve légitimement d'un nouveau monde. Mais cette opportunité nécessite de repenser les fondations du monde futur et de les mettre en cohérence avec les aspirations actuelles.

Alors, comment refaire la société ? Et à partir de quelle base ?

Toute transformation doit partir de l'existant, qu'il convient de faire évoluer et non de détruire. Beaucoup d'entre nous ont le sentiment que les difficultés que nous connaissons aujourd'hui découlent naturellement de tendances de fond présentes de longue date. C'est pourquoi, il est difficile de prendre le problème à la racine.

Il me semble que le déclin économique est devenu suffisamment visible et la désintégration sociale assez avancée pour que l'on commence à écouter les voix dissidentes, c'est-à-dire les minorités créatives à même de transformer les anciens éléments en nouveautés porteuses d'espoir. Les chinois, réputés pour leur sagesse ancestrale et leur connaissance des cycles, nous indiquent dans *Le livre des changements* : « *Le mouvement est naturel, il s'élève spontanément. Aussi la transformation de l'ancien devient simple. L'ancien est abandonné et le nouveau introduit. Ces deux mesures interviennent en accord avec l'époque ; ainsi, il n'en résulte pas de mal.* » Ce qui explique que la transition commence toujours un peu avant la mort complète de l'ancien système. Dans une telle phase, ce n'est pas le changement qui fait souffrir les êtres humains mais la résistance à celui-ci. Un monde s'écroule, un autre se reconstruit !

Il y a mille façons de détruire un monde mais la reconstruction ne peut se faire qu'en suivant les lignes de force qui ont résisté aux tremblements, en les combinant avec les possibilités limitées qui sont inscrites dans le champ des possibles. Un édifice ne peut tenir que s'il respecte les contraintes architectoniques propres à sa nature.

Refonder le contrat social c'est changer de paradigme et il est évident que cela réclame un effort conceptuel au niveau de notre intellect. Changer de paradigme signifie transformer notre vision du monde, notre façon de penser les

problèmes. Quelqu'un qui croit que la Terre est plate ne peut pas imaginer en faire le tour, cette idée ne peut même pas lui venir à l'esprit. Quelqu'un qui reste mentalement enfermé dans l'idée d'un capitalisme éternel ne peut pas soupçonner qu'un autre régime, offrant d'autres perspectives de développement, puisse exister. Nos pensées conditionnent nos actes. Comme l'avait fait valoir le biologiste Théodore Dobjansky : « *En changeant ce qu'il connaît du monde, l'homme change le monde qu'il connaît. Et en changeant le monde dans lequel il vit, l'homme se change lui-même.* » C'est dans cet esprit que l'on entend manœuvrer, par un changement dans la façon de penser nos institutions, en en découvrant de nouvelles qui fonctionneraient mieux que les anciennes et provoqueraient un changement de mentalité à l'intérieur de chacun d'entre nous.

Raisonner dans la dualité entraîne de dissocier le capital et la force de travail, raisonner dans l'unité rend leur union naturelle, en les confondant.

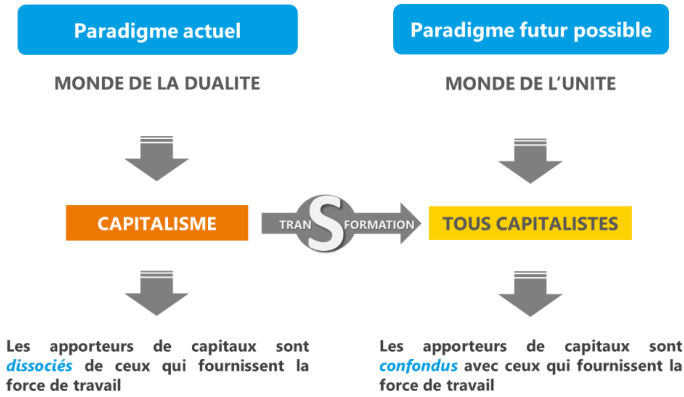

Certes, un tel projet est un grand chantier mais pour un pays comme la France, il reste un challenge abordable dans la mesure où une politique ambitieuse et visionnaire parviendrait à remplacer celle des emplâtres et des rustines.

L'économie a mis tant de gens hors-jeu et a tellement plongé de travailleurs dans le désœuvrement que, face à toutes ces crises qui nous ont conduits jusqu'à cette descente aux enfers, le plan de relance doit être à la hauteur des enjeux.

*

Après la grande crise de 1929, l'économiste John Maynard Keynes, avait parfaitement saisi que l'économie de marché n'était pas en mesure d'assurer un plein emploi sur une longue durée. Selon lui, dans le cadre du capitalisme, le plein emploi ne pouvait être qu'un état rare et éphémère. On ne saurait aujourd'hui lui donner tort sur ce point. Son idée avait été de compenser ce déficit d'activité par une intervention de l'Etat pour redonner de l'occupation, en rééquilibrage de ce que les marchés ne peuvent pas offrir pour espérer se rapprocher d'un plein emploi. Ce fut le début des politiques d'endettement public. Cette idée a permis de sortir l'économie d'une impasse durant un temps mais s'est avérée insuffisante sur le long terme. En fait, elle ne permet pas de résoudre la question de fond qui est liée à la propriété, et que Keynes n'avait pas vue.

Aujourd'hui le problème parvient probablement à son paroxysme. L'Etat trouvera difficilement l'assentiment des citoyens pour lever davantage d'impôts afin de pouvoir augmenter sa dette et garantir à ses créanciers qu'ils seront honorés.

Forts de ce qui a été pensé dans le passé par ceux qui nous ont précédés, de ce qui a été expérimenté et de ce qui ne l'a pas encore été, admettons désormais cette idée nouvelle. Compensons le défaut des marchés à pouvoir fournir une activité suffisante à toute la population active par un investissement individuel et ciblé (à destination des agents économiques) plutôt que par des dépenses étatiques disséminées (dont l'efficacité est difficilement contrôlable). Le capital doit être placé au plus près de ceux qui en font l'usage, c'est-à-dire aux mains des citoyens et sous certaines conditions.

Pour bien faire, ce n'est plus l'Etat qui doit investir en soutien de l'économie mais les citoyens eux-mêmes, par le biais des SARS en plaçant une somme de 20 000 euros cautionnés par la puissance publique. Avec ce prêt destiné à financer son propre emploi, chaque associé de SARS investit dans l'économie sous sa propre gouverne tout en dotant en capital la SARS dans laquelle il travaille. Ce processus de financement de l'économie, accompagné de ce qui a été décrit ci-avant, pourrait s'avérer d'une redoutable efficacité à condition de l'organiser sérieusement en le menant d'une main experte.

Cela étant, sur le plan des idées, pour être honnête, il faut aussi y voir une dette à l'égard de Keynes. Pour les puristes de la pensée économique, ce projet suit donc une logique proudho-keynésienne.

Bon nombre de français sont propriétaires de leur maison mais très peu le sont de leur travail. Or, être propriétaire de son travail change tout dans ses conditions de vie (revenus, confort au travail, participation démocratique à la vie de l'entreprise, retraite, etc.).

Français, encore un effort, pour être propriétaires du capital !

*

Comment déclencher en l'espèce un tel projet de changement ?

Malgré les tensions sociales exacerbées, rien ne donne l'impression d'être à l'aube d'un « Grand Soir ». Il semble que les français aient parfaitement acquis qu'une révolution ne changerait rien. Comme l'histoire en témoigne, une tyrannie en remplace une autre, la dictature de la bureaucratie succède à celle d'un tsar, les statuts spéciaux aux privilèges de la noblesse, la dominance de l'argent à celle du sang...

Ceux qui rêvent d'une métamorphose sociétale ne peuvent donc miser que sur un changement révolutionnaire.

La révolution et le changement révolutionnaire revendiquent la même finalité – une transformation complète débouchant sur un ordre nouveau – mais divergent fondamentalement quant à leurs méthodes et à leurs résultats. La révolution est comme l'orage qui dévaste la terre sans la mouiller. Le changement révolutionnaire s'apparente plutôt à la bruine persistante qui, à la longue, imbibe la terre jusqu'à saturation. Pour ce faire, il ne reste plus qu'à se tourner vers les entrepreneurs qui sont les champions avérés du bouleversement pacifique de l'ordre établi.

Finalement, cette crise globale pourrait nous faire réfléchir avec plus d'acuité à nos problèmes et nous inciter à saisir l'opportunité de transformer la société en profondeur, de façon progressive et silencieuse.

La situation n'est donc pas aussi catastrophique qu'il n'y paraît tout simplement parce que, certes, l'ancien monde en putréfaction se meurt, entraînant tous ceux qui s'accrochent à ses branches, mais les nouveautés sont déjà là, prêtes à assurer le bien-être de ceux qui participeront à la croissance des bourgeons.

Pour l'heure, deux grandes idées sont encore en chantier et représentent, de fait, des projets d'avenir : la démocratie et la république. Mais il nous manque une idée économique forte pour traverser ce siècle.

La démocratie est, sur le fond, un moteur pour donner plus de puissance à l'existence de chacun (plus de liberté au sens d'autonomie, plus de créativité, de responsabilité, de connaissances et de compétences). Elle conduit donc l'homme, à devenir de plus en plus libre, si tant est que cela lui soit possible.

La république peut se résumer à une organisation sociale dans laquelle un individu ou une structure ne peut en dominer un(e) autre. Ainsi, elle tente d'abolir les prises de pouvoir des un(e)s sur les autres. Une telle volonté trace un chemin vers la liberté et rejoint de ce fait l'idée de démocratie.

Nous avons échappé à « la route de la servitude »[20] – celle des totalitarismes et de la planification des besoins – mais pour véritablement avancer sur la route de la liberté – celle de la création continue vers l'élévation de nos conditions de vie – une idée supplémentaire doit absolument être remise au cœur de nos préoccupations : la propriété.

Une dernière explication s'impose. Pourquoi la propriété ouvre-t-elle grand la porte de la liberté ? Parce qu'elle libère la majorité de la population du joug du capital détenu par une minorité. En définitive, grâce à la SARS, les prolétaires finissent par devenir « tous capitalistes ». Marx n'avait pas scruté l'histoire humaine avec assez de champ : la lutte des

[20] J'emprunte cette formule à Friedrich Hayek, économiste et philosophe, qui est le titre de l'un de ses ouvrages.

classes[21] n'est pas le moteur de l'histoire et le phénomène est bien plus renversant. Mais il avait rêvé d'une société sans classe et c'est bien ce vers quoi « tous capitalistes » devrait nous conduire. Les raisons de l'opposition entre capital et travail ayant été annulées par un simple jeu de construction, les SARS pourraient ouvrir très concrètement le chemin d'accès à une société sans classe.

La propriété libère le prolétariat de son asservissement au capital – forme d'esclavage du monde moderne.

Ainsi, ces trois idées en chantier, démocratie, république et propriété convergent, sans jamais se confondre, vers la liberté. Tout comme les méridiens à l'approche des pôles, elles s'unissent en un point.

Tout en un !

[21] Comme les esclaves face aux maîtres, les paysans face aux seigneurs, les prolétaires face aux capitalistes.

Accorder un certain crédit à la science économique

Ce n'est pas en cherchant à améliorer la bougie que l'on a inventé l'ampoule électrique. [22]

Peu de citoyens savent précisément ce qu'est une activité scientifique. On évoque souvent la science sans vraiment savoir en quoi elle consiste et sur quoi elle repose exactement.

Qu'est-ce qui caractérise une science ? Où commence et où s'arrête l'activité scientifique ? Que contient une théorie scientifique ?

Autant d'interrogations assez simples auxquelles de nombreuses personnes, même cultivées, ne savent pas répondre. Bizarrement, pour en avoir fait l'expérience, j'irais même jusqu'à dire que beaucoup de scientifiques eux-mêmes n'en connaissent pas les réponses. C'est pourquoi, j'ai pensé qu'il serait utile de proposer un éclairage sur ces questions.

---

[22] Edouard Brezin, ancien Président de l'Académie des sciences.

Je rappelle que les idées que j'ai présentées dans cet essai sont issues de travaux scientifiques. De ce fait, il m'importe de clarifier la méthodologie qui a construit mes savoirs et guidé mes réflexions.

A l'heure du Covid-19, les gouvernements se sont appuyés sur les savoirs scientifiques pour prendre quelques-unes de leurs décisions et ils l'ont fait savoir à l'ensemble de la population. Il me semble qu'il s'agit d'une première dans l'histoire, car en général, les politiques n'écoutent que très rarement les hommes de science, ou s'ils les écoutent avec politesse, ils agissent très souvent selon d'autres critères de référence.

Pourtant, les scientifiques se trompent comme tout un chacun. D'ailleurs, comme ils le remarquent eux-mêmes, ils ne font que se tromper ; c'est même ainsi qu'ils progressent, grâce à un « ensemble d'erreurs rectifiées ». En procédant de la sorte, ils estiment s'approcher d'un point asymptotique, une sorte de vérité ultime (du reste, inatteignable) considérée comme la visée d'une connaissance objective. C'est pourquoi, toute vérité scientifique d'aujourd'hui est plus sûre que celle d'hier et probablement moins que celle de demain.

Ainsi, l'une des caractéristiques des hommes de science est le fait d'accepter que des connaissances nouvelles puissent venir remettre en cause des conceptions jusqu'alors pourtant bien établies. C'est grâce à eux que notre vision du monde parvient à se modifier au fil du temps, au prix parfois de

transformations radiales (la Terre n'est pas plate, le soleil ne tourne pas autour de la Terre, la Terre n'est pas fixe, elle tourne sur elle-même et autour du soleil).

Les scientifiques ont pris l'habitude d'affronter la chute des certitudes et des références culturelles. L'homme de science est avant tout un travailleur de la preuve.

La science à l'assaut de la vérité

Cette communauté s'évertue donc à réformer le vrai en permanence, c'est son *credo* de faire progresser la vérité. Pour un scientifique, la vérité n'a pas d'histoire ; autrement dit, elle n'est pas figée dans le temps (l'histoire des sciences est autant celle du vrai que celle du faux). La science remet ainsi en cause nos croyances et nos certitudes, jusqu'à ce que cette communauté entière considère l'une d'entre elles comme un acquis définitif que personne ne cherchera plus à remettre en cause. De nos jours, plus aucun scientifique ne tente de démontrer que la Terre est plate ou qu'un atome existe ! Au terme d'une période, un consensus sur le résultat s'établit donc. Tout n'est cependant pas relatif. Si l'on coupe un bras à quelqu'un, nous savons avec certitude que celui-ci ne repoussera pas ; le résultat sera toujours identique quel que soit le nombre de tentatives réalisées.

Cela étant, le point de vue que la communauté scientifique livre, sur un sujet déterminé à l'intérieur d'une discipline établie, est toujours le meilleur que

l'on puisse fournir à un moment donné. Il est vrai qu'il y a souvent des nuances et des controverses au sein de cette communauté. Cependant, sa réflexion constitue le summum de la pensée réfléchie et expérimentée à l'intérieur d'un « espace-temps », sur un sujet précis.

La science s'édifie, en règle générale, brique après brique, à petits pas, mais aussi parfois grâce à de fabuleux bons en avant.

Dans les cas exceptionnels de crise, de blocage, d'enlisement lors d'une résolution de problème, la science adopte une démarche d'ouverture qui lui est propre et en fait l'aventure humaine probablement la plus spectaculaire.

C'est à ce moment-là qu'apparaît le phénomène particulier de « révolution scientifique ». La communauté admet alors que la résolution d'une problématique ne peut s'opérer que par un changement de paradigme, c'est-à-dire de vision du monde.

Finalement, ce que la science nous fait découvrir, c'est que l'humanité se trompe en permanence. Les certitudes apparaissent en définitive lorsque des idées, après avoir résisté au long processus de compétition-expérimentation-sélection ; survivent aux crises, et que plus aucun esprit sain ne cherche à les remettre en cause.

Outils et opérations mentales des scientifiques

La science est une façon de penser le monde et elle évolue grâce à des esprits subversifs. Les chercheurs ont à disposition quelques outils et principes qu'ils utilisent à bon escient pour façonner leur vision et leur discours. On peut dire que les scientifiques, pour les plus grands, sont avant tout des visionnaires.

• *Démonstration et argumentation*

Tous les discours n'ont pas la même valeur, en attendant de devenir des vérités, il y a des croyances qui sont plus vraies que d'autres. A l'inverse du sot, l'homme de science ne croit pas d'emblée n'importe quoi. Sa compréhension possède un axe dynamique : il avance en cheminant de façon avisée en saisissant la qualité des éléments sur lesquels il pose les pieds pour établir son propos.

La force du discours scientifique est qu'il traite d'un sujet circonscrit et convenablement délimité, consciemment extrait de son contexte (de plus en plus complexe). La démonstration et l'explication sont des piliers essentiels de la science. Par exemple, si quelqu'un croit que la Terre est plate, il doit être en mesure de l'expliquer de façon convaincante. Pourquoi, étant au bord du rivage, lorsqu'un bateau apparaît au loin à l'horizon, aperçoit-il d'abord la pointe de son mât, puis sa partie supérieure, ensuite son milieu et enfin sa coque ? C'est aussi cela l'esprit scientifique : donner des arguments accompagnés d'un corpus explicatif compris dans un système de

représentation du monde. En apportant de la cohérence à un ensemble de faits observés, il prouve que ce système est le meilleur.

• L'abstraction

Il n'est pas aisé de parler d'abstraction sans être confus. Aussi, je suggère de revenir à la conception qu'en avait Aristote : « *Voyez, je trace une ligne droite avec un stylet sur une tablette. Elle a une épaisseur, mais je m'en abstrais ; j'imagine une ligne sans épaisseur aucune ; celle que j'ai dessinée présente des imperfections, mais j'en fais aussi abstraction ; elle devient parfaitement droite dans ma pensée, identique à elle-même en tout point. Cette ligne droite n'est encore qu'un tronçon, mais je m'en abstrais encore ; je l'imagine infinie.* » Ainsi, d'extrapolation en extrapolation, cette opération mentale décrite par Aristote, conduit à une image finie d'un objet conceptuel illimité, absolu, qui au départ avait une forme concrète, c'est-à-dire limitée. L'ultime abstraction possède un caractère absolu. D'ailleurs, l'étymologie du verbe abstraire – en latin *absolvere* signifie « détacher » et mettre en œuvre de façon isolée –, renvoie à une forme achevée, exempte d'ambiguïté, la chose déterminée dans sa finitude la plus complète.

• La modélisation

La modélisation est aussi un puissant outil utilisé dans de nombreuses théories. Paul Valéry avançait que « *l'on ne raisonne qu'à partir de modèles* ». Le modèle n'est pas la réalité mais il constitue la

meilleure représentation que l'on peut se faire de celle-ci. Une carte géographique, par exemple, ne représente pas exactement ni complètement la réalité physique du terrain. Mais, elle modélise partiellement une partie de la configuration de l'espace physique, ce qui est très utile lorsque l'on veut voyager.

• Le jugement par les pairs

L'une des règles importantes en matière de science, quoique non écrite, est qu'un travail scientifique ne doit être évalué et jugé qu'à l'aune d'autres membres issus de la même discipline. La communauté s'interdit de soumettre un résultat de recherche à l'appréciation des chefs d'État ou de la masse populaire.

En effet, une communauté scientifique est constituée d'un ensemble d'individus qui pratiquent une même discipline (physiciens, chimistes, zoologistes, économistes, etc.). Tous les membres d'une communauté ont en général à peu près la même formation de base et, à quelques exceptions près, sont initiés à la profession par des maîtres en la matière possédant des connaissances hors pair dans leur spécialité. L'ensemble des remarques, des observations et des réflexions est soigneusement consigné dans une littérature méticuleusement mise à la disposition de chacun des membres qui connaît au moins le standard de celle-ci. Ainsi, la communication et les discussions que la communauté peut avoir à propos d'un sujet précis dépassent en principe, et de loin, en pertinence et

en perspicacité, celles que peuvent avoir des non-spécialistes.

Dans aucun autre domaine, le produit d'un travail individuel n'est aussi scrupuleusement adressé aux membres reconnus d'une spécialité et jugé par ceux-ci. Dans le domaine de l'art, de la poésie, de la politique ou de l'entrepreneuriat, l'évaluation de l'œuvre est davantage soumise à un public plus large et varié, le plus souvent constitué de non-spécialistes.

Comme toute activité humaine, la grandeur de la science se caractérise par la grandeur des hommes qui la font.

Origine et finitude d'une science

On s'imagine bien que les frontières de l'origine et de la finitude d'une science restent floues. Bien qu'imprécises, on peut néanmoins les cerner approximativement. Si l'on connaît le point de départ, le paysage final, quant à lui, n'est pas visible au commencement des travaux. En effet, la finalité de la science est de comprendre comment fonctionne le monde et un tel projet demeure sans fin.

La recherche scientifique se décompose en une multitude de disciplines, chacune comprenant ses objets d'études et ses problématiques propres : c'est parce que la science étreint bien son sujet qu'elle est efficace. Cependant, chaque scientifique élabore

son discours en fonction de sa propre vision du monde qui dépend à la fois de son histoire personnelle et de la grandeur de son esprit.

La science ne part pas de rien. Elle naît de l'observation et repose au départ sur un substrat de connaissances ancestrales plus ou moins difformes qu'il devient nécessaire d'axiomatiser et de valider. Une activité de recherche peut s'appeler science lorsque l'on peut attester du succès de ses applications ; une science se reconnaît donc à sa validité, laquelle prend le plus souvent de multiples formes suivant les disciplines.

Prenons par exemple la théorie de la relativité élaborée par Albert Einstein. Cette théorie consacrée à l'espace-temps permet, entre autres, de prédire le moment précis d'une éclipse. Lorsque la prédiction étant établie, l'éclipse a lieu au moment précis où l'annonce la théorie, cela signifie que la compréhension d'une partie du fonctionnement du mouvement des astres a été parfaitement saisie et que le modèle sur lequel on s'appuie pour calculer leur trajectoire est juste. *A contrario*, lorsqu'une prédiction ne se réalise pas comme le prévoit la théorie, c'est que celle-ci ne reflète pas exactement le fonctionnement de la parcelle du monde étudiée et qu'elle est, au mieux à ajuster, au pire à revoir.

Ajoutons qu'une connaissance de pointe nécessite aussi un abandon des savoirs devenus non pertinents ou obsolètes (destruction créatrice) ; des nouveaux

savoirs, synthétiques et plus perspicaces, remplaçant les anciens.

Point culminant : la théorie scientifique

Une théorie scientifique est quelque chose de très particulier et je ne crois pas que son contenu soit connu de beaucoup de monde. C'est pourquoi, j'aimerais donner quelques informations à ce sujet. Car une théorie scientifique ne traite pas de n'importe quelle problématique.

Au fur et à mesure que la science creuse les sujets et les objets qu'elle étudie, elle découvre un monde de plus en plus complexe. Et comme l'image que l'on se fait du monde n'est jamais la bonne, celui-ci se révèle toujours plus mystérieux, plus profond, plus riche et plus complexe, qu'on ne se l'imagine. La science met alors à jour des anomalies entre le monde qu'elle conçoit et la réalité qu'elle observe. Plus les recherches avancent et plus ces anomalies sont mises en évidence, si bien qu'à un moment donné – lorsque ces écarts entre les prédictions établies par la théorie et la réalité sont trop divergents – cela pose un problème.

Un discours scientifique est toujours un discours de circonstance.

Prenons un exemple concret, afin de mieux comprendre de quoi il est question, au travers de l'économie actuelle puisque c'est le domaine central qui nous a occupé ici.

Dans leurs réflexions d'ensemble, les économistes ont abordé des problématiques très intéressantes au sujet du bien commun, de la concurrence, de la rationalité humaine, de l'efficience des marchés… De plus, ils se sont interrogés sur le fait de savoir si l'eau pouvait être considérée comme une marchandise et l'air que nous respirons comme un bien public… Ils ont par ailleurs établi de nombreuses théories : théorie de la valeur, de l'offre, de la demande, des jeux, des incitations, des conventions, de la régulation, etc.

Cela dit, depuis plusieurs décennies (environ cinq), chacun se rend bien compte que le sujet du chômage et de la dette est devenu une problématique cruciale pour l'économie. Certains économistes, en charge de ces difficultés, nous ont à plusieurs reprises laissé entrevoir un retour au plein emploi mais il n'en fut rien[23]. Les économistes n'ont fait qu'échouer à chaque fois qu'ils ont proposé des mesures pour créer des emplois[24]. Malgré les recommandations de la profession au sujet de la réduction de la dette et l'adoption de la règle d'or (afin d'éviter les déficits excessifs, pour faire simple, elle fixe un déficit nul), la dette ne fait que croître de manière inconsidérée. Des efforts considérables ont été entrepris pour lutter contre l'augmentation du

---

[23] Leurs prédictions se sont avérées fausses car quelque chose leur a échappé ; les économistes ne sont pas parvenus à saisir correctement la réalité du phénomène qu'ils étudiaient.

[24] Monnaie forte, taux d'inflation faible, même une croissance honnête à 2 % ne suffit pas à réduire le chômage. Débauche d'aides coûteuses, partage du temps de travail, baisse ou hausse des impôts, etc., rien n'y fait. Comme les économistes saisissent mal le phénomène, ils se trompent dans leurs tentatives de résolution du problème.

chômage ou de la dette, mais les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Il y a un moment où les économistes ne peuvent plus nier ces questions sommitales ni la faiblesse de leurs suggestions. Ils doivent aborder de front les difficultés soulevées par les échecs répétés des actions menées en matière de réduction du chômage et de diminution de la dette. Car, malgré des efforts constants depuis plusieurs décennies, il n'a jamais été possible de surseoir à ces problèmes de manière satisfaisante.

Il y a donc là une anomalie. Pourquoi, malgré les recommandations les plus avisées des hommes de l'art, n'y a-t-il pas moyen de venir à bout de ces problèmes ? C'est sans doute parce que ceux-ci ont été mal compris. Les membres de la communauté sont conscients du malaise : quelque chose échappe à leur compréhension. Ce phénomène représente une énigme à résoudre pour un scientifique curieux et quelque peu ambitieux intellectuellement.

A ce stade, l'ensemble de la profession s'accorde sur le fait que cette question du chômage et de la dette devient un problème majeur au sein de la discipline. Elle reconnaît que les membres les plus éminents buttent sur cette problématique et que personne au sein de la communauté ne sait la résoudre.

C'est là qu'entre en jeu la théorie scientifique qui agrège trois caractéristiques principales :

– *primo*, une théorie scientifique doit traiter d'un problème considéré comme majeur au sein de la discipline et que les savants ne savent pas solutionner. Le challenge consiste alors à fournir une hypothèse qui permettrait de le résoudre ;

– *secundo*, l'hypothèse avancée doit être testable expérimentalement. La théorie doit pouvoir être vérifiée empiriquement et les propos qu'elle contient doivent constituer une explication plausible ;

– *tertio*, la théorie doit permettre des prédictions dans son domaine. La justesse des prédictions qu'elle permet d'établir doit pouvoir être évaluable de façon satisfaisante.

L'histoire de l'astronomie et de la physique nous montre que ces disciplines ont déjà été confrontées, à plusieurs reprises, à un problème de cette taille (débouchant sur une révolution scientifique). Mais, pour l'économie qui est une science jeune (deux siècles et demi d'existence), c'est la première fois qu'elle est confrontée à un problème aussi colossal.

J'en reviens à ce que j'ai présenté dans cet essai. J'ai fourni une hypothèse : des SARS en grand nombre permettraient de réactiver de façon significative le processus de création d'emplois, sans pour autant fabriquer des travailleurs pauvres. Cette idée est accompagnée d'un corpus explicatif plausible, bien

que vulgarisé. L'hypothèse est testable empiriquement : il est possible d'introduire des SARS dans l'économie et d'en mesurer le résultat[25]. L'ensemble conduit à fournir une prédiction dans son domaine (à terme les SARS permettront un plein emploi total et durable).

On pourrait à présent faire valoir que la SARS n'est pas une idée *ex nihilo* mais qu'elle s'inscrit dans une suite logique d'efforts intellectuels, tendus vers un plan idéaliste qui se développe ici-bas. Ainsi, elle est loin d'être le fruit du hasard puisqu'elle émerge d'un corpus de réflexions humanistes à l'œuvre depuis l'esprit des Lumières. Car l'idée globale de SARS naît d'un tâtonnement général de « l'enveloppe pensante de la Terre ».

De ce fait, on pourrait avancer que la sélection naturelle, chère à Charles Darwin, n'opère pas seulement au niveau des espèces mais vraisemblablement aussi au niveau des idées.

Lorsqu'un problème compliqué (comme la sélection des idées) possède beaucoup de solutions et que, parmi celles-ci, un très grand nombre d'idées sont bonnes (car adaptées), le choix de la meilleure, par la sélection naturelle, est très difficile. Comment retenir celle qui dominera et supplantera toutes les autres ? Par moment, la sélection peut se trouver dans une impasse (l'économie collectiviste du régime communiste), c'est ce que les physiciens

---

[25] Cf. *Rebâtir l'économie avec des SARS L'enjeu du XXIe siècle*, 2020, Editions C3e, du même auteur.

appellent les minima locaux[26]. Heureusement, dans un système d'une haute complexité, les aléas — ou ce que l'on prend pour des aléas — sont là pour donner de temps en temps un « coup de pied » dans le problème (l'effondrement du mur de Berlin par exemple ou la crise sanitaire du Covid-19) de façon à faire réagir l'ensemble. Au fil des « coups de pied » dans le système (secousses), la solution en réponse aux stimuli évolue pour atteindre la meilleure posture possible. En lui donnant suffisamment de fois sa chance, il est certain que la meilleure idée finira par l'emporter. Les éléments que l'on croit être des contingences peuvent ainsi être une aubaine, ils permettent de trouver la meilleure solution pour redessiner le nouveau contour du système en adaptation car celui-ci est alors le mieux adapté aux contraintes qui s'exercent sur lui.

C'est ainsi que la science a pour fil conducteur la mise en lumière des lois déterministes qui participent à la construction du monde tel qu'il apparaît à l'esprit humain.

*

Grâce à tous ces principes qui se sont élaborés et affinés au cours du temps, la science est devenue ce qu'elle est, c'est-à-dire : *un domaine dans lequel le progrès est net*.

[26] On tire cette idée d'un phénomène bien connu en physique « le recuit simulé », qui semble aussi s'appliquer au cadre des lois économiques et sociales.

C'est notamment grâce aux évolutions des techniques d'investigation que la science d'aujourd'hui est nettement plus performante que celle d'hier. On n'observe pas la même chose à l'œil nu qu'avec un microscope ou un télescope. À l'aide d'outils statistiques, les observations deviennent de plus en plus précises et pertinentes, rendant les sciences plus performantes.

De nos jours, les disciplines travaillent en réseaux et s'entre-fécondent de leurs savoirs et de leurs observations, augmentant d'autant leurs futures performances.

Sir Roger Penrose, éminent physicien, fondait plein d'espoir pour sa discipline dans le siècle à venir : *« Le XXIe siècle révélera sans doute des aspects plus merveilleux encore que ce que nous a offert le XXe siècle. Mais pour que cela se réalise, nous aurons besoin de nous laisser porter par des idées fondamentalement nouvelles, dans des directions différentes de celles des recherches actuelles. Peut-être n'avons-nous vraiment besoin que d'un subtil changement de point de vue – d'un petit quelque chose qui aurait échappé aux yeux de tous... »* Gageons qu'il en soit de même pour l'économie.

Table des matières

Avant-propos 5
Un défi pour ce siècle 13
Malfaçon dans le contrat social 16
Coopérer oui, mais convenablement 20
Un système capitaliste sans capitaux ? 23
On ne peut plus diriger comme avant 26
Une invention en devenir 30
Imaginons…..... *30*
Réalisons…..... *45*
Récoltons…..... *48*
Changement dans notre quotidien..... 54
Vers un avenir vertueux 74
Annexes 79
Tous capitalistes ! 80
Accorder un certain crédit à la science économique 95